

Fut-on cent millions d'esclaves,
je suis libre.

VICTOR HUGO.

LE PAYS

Ceux qui vivent, ce sont ceux
qui luttent.

Victor HUGO.

6^{me} Année. No. 23

Rédacteur en chef: ROGER VALOIS

Cinq Sous le Numéro

UN AFFRONT A TOUTE LA RACE

La réélection de l'échevin Giroux à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal

Un échantillon de la valeur morale de notre conseil municipal

LE "JACK CANUCK" SE TROMPE-T-IL QUAND IL DIT QUE NOUS SOMMES UNE RACE DE "GRAFTERS" ?

Le conseil municipal a donné un véritable échantillon de sa valeur morale, lundi dernier, en renouvelant le mandat de l'échevin Giroux à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

Ce même conseil s'était illustré déjà, au lendemain de la publication du rapport du juge Mercier qui trouvait les échevins Giroux et Thérien coupables de conspiration pour frauder le trésor de la Commission des Ecoles, en adoptant un vote de confiance en ces deux messieurs.

Mais blanchir des collègues semble être une des passions de tous les corps publics, rappelez-vous à Ottawa l'affaire Lanctôt et la peinture, rappelez-vous l'enquête toute récente sur les fournitures militaires, rappelez-vous encore l'affaire de Québec et pensez d'ailleurs à la plupart des enquêtes. Certes, c'est immoral, mais après tout, ça n'engage à rien; on blanchit, mais on sait à quoi s'en tenir et à la prochaine occasion, on se débarrassera du collègue encombrant, c'est encore l'histoire Lanctôt.

Au conseil municipal de Montréal, cette agglomération de génies transcendants et d'administrateurs sur-intégrés on a cru devoir porter sur le pavois un homme qui, d'après un rapport officiel, a volé \$8,000 au trésor public, lui garder toute confiance, le renvoyer à la Commission des Ecoles, théâtre de ses exploits, et lui faire un triomphe.

Comme le dit fort bien le "Canada", c'est un défi à la décence, à la morale publique.

Dans toute notre vie publique canadienne, il n'y a rien eu jamais de plus dégoûtant, de plus immoral. Notre race avait déjà été bien humiliée par la réélection, dans le comté de Prescott, de M. Gustave Evanturel qui avait tenté de vendre son influence de député pour \$10,000.00 mais je ne crois pas qu'elle se soit jamais

plus que par l'acte du conseil municipal de Montréal lundi dernier.

Le "Jack Canuck" dernièrement faisait une attaque excessivement violente contre notre race qu'il qualifiait sans plus de gêne, de race d'ignorants et de race de grafters. Presque tous les journaux de la province de Québec ont à ce sujet fait montre de leur plus belle indignation. La "Presse" elle-même qui n'a pas un mot pour dénoncer la réélection de M. Giroux, s'inscrivait en faux contre les affirmations du "Jack Canuck". Or, je me demande aujourd'hui si tous ces journalistes canadiens-français plastraient autant après ce vote du conseil municipal.

Car c'est toute la race que ce vote engage, toute la race par les treize échevins de langue française qui ont voté pour M. Giroux, par les six autres échevins également de langue française trop avachis pour se prononcer sur une question comme celle-là, toute la race par l'incompréhensible silence des journaux, de la "Presse", par exemple, organe des masses, du "Devoir" aussi, organe des purs et des rédempteurs, dégringolé aussi bas que la "Presse" qu'il méprise tant; — et ce ne sont pas les vagues bélements de la "Patrie", qui vont sauver la situation; — toute la race à cause enfin de l'inertie de l'opinion publique, à cause de la réélection de l'échevin Giroux l'an passé, sur recommandation des Pères Oblats, dans Saint-Jacques, quartier aristocratique à la fois et ouvrier, prélude de sa réélection à la Commission des Ecoles.

Race de grafters dit le "Jack Canuck", race de voleurs, avait dit auparavant l'"Action". Et ces journaux ont absolument raison. Nous avons le sens moral tellement émoussé que la malhonnêteté nous semble toute naturelle. Le "graft" ne nous surprend pas,

ne nous choque pas, nous l'admettons même et la mentalité canadienne-française l'excuse en pensant: "Puisqu'il en a la chance, qu'il en profite." C'est dire que les uns et les autres songent que si eux-mêmes pouvaient arriver aux honneurs publics, un jour, ils emprunteraient également leurs poches.

Voilà où on en est rendu dans la province de Québec et c'est pour moi l'une des choses les plus renversantes de voir qu'un peuple aussi religieux que le nôtre soit aussi peu scrupuleux en matière de vol et de péculat.

Pour la postérité, nous publions ailleurs la liste de ceux qui ont en l'immoralité de voter pour renvoyer l'échevin Giroux à la Commission des Ecoles Catholiques.

J'y lis, par exemple, le nom de l'échevin MacDonald, de Notre-Dame-de-Grâce, qui est bien pour moi le prototype de l'homme intègre. Par quelle combinaison, à la suite de quelle pression se trouve-t-il dans cette galère? Je n'en reviens pas.

Quant aux autres, il n'en est pas un qui nous surprenne outre mesure! Tous, à une ou deux exceptions près, font partie de la majorité à tout faire de l'échevin Ménard, et tout le monde savait que si M. Giroux était réélu, ce ne serait que par ces messieurs.

Pourtant si nous disions de n'importe lequel de ces messieurs qu'il en est descendu au niveau moral de l'échevin Giroux, que son honneur ne vaudrait pas plus cher que celui de l'échevin Giroux, je suis persuadé qu'il se froisserait, qu'il prendrait même une poursuite en dommages contre le "Pays" et il aurait raison. Mais ces échevins n'en ont pas moins voté pour ce monsieur auquel ils ne voudraient ni ressembler, ni être comparés pour rien au monde. Allez comprendre quelque chose là-dedans.

Au moins, ceux-là ont eu le cou-

rage de leur cynisme, mais que penser des onze échevins qui se sont sauvés? Et je vois là des noms qui figurent parmi les plus honorables du conseil. Que diable, faut-il donc être un héros pour être simplement honnête? On le dirait vraiment devant cette capitulation générale.

Enfin d'autres personnes qui ont également leurs responsabilités dans ce qui arrive, ce sont les membres de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal eux-mêmes qui, en dépit de tout acceptent de siéger avec l'échevin Giroux. Toute la soirée de mardi, ils ont discuté avec lui de ce, de ça, ils ont écouté ses avis et se sont enquis de son opinion et il n'y en a pas eu un seul pour se révolter devant un tel état de choses, pas même le scrupuleux et si honorable docteur Jean-Pierre Décarie.

Pourquoi n'avoir pas voté tout de suite une motion de félicitations à l'échevin Giroux à l'occasion de sa réélection?

Pourquoi Mgr Roy ne lui a-t-il pas cédé son siège de président? Après tout, pourquoi ne pas faire les choses convenablement?

L'action du conseil municipal est un affront à toute la race canadienne-française, derrière laquelle certains échevins s'abritent pour éviter les coups. L'inaction de la Commission scolaire catholique est aussi un affront à tout ce qu'il y a de catholique dans la province de Québec.

Notre race canadienne-française sombre dans la pourriture morale.

"Nous sommes en train de devenir un peuple canaille" disait M. Bourassa, il y a plus d'un an.

Nous avons franchi un pas de plus, car nous le sommes devenus.

Jean Brosson

POUR LA POSTERITE

Liste de ceux qui ont voté pour la réélection de l'échevin Giroux à la Commission des Ecoles:

Les échevins
N. Lapointe
Bastien
MacDonald
Giroux
Blumenthal
Houlé
Vandelac
Hushion
Thérien
Chartrand
St-Pierre
Elie
Rochon
Barbeau
Dubois
Lavergne.

REFERENDUM

Aux dernières élections municipales, presque tous les candidats se sont engagés à ne pas voter de franchise au tramway sans la soumettre à l'approbation du public par voie de referendum.

Il semble que l'on va tenir parole, mais il faut voir de quelle façon. Le projet de M. Côté comporte que la franchise sera adoptée à moins que la majorité des électeurs inscrits de Montréal ne se prononce contre.

Les journaux ont protesté avec raison. D'après la loi quand une franchise est soumise au vote des contribuables, elle est rejetée à moins qu'elle ne soit approuvée par la majorité des électeurs qui vont voter. C'est dire toute la différence qui existe entre un referendum bona fide et celui du projet Côté.

Et voici des chiffres qui démontrent l'absurdité de cette clause du referendum: le nombre d'électeurs inscrits est d'environ 135,000. Or à une élection comme celle de 1914, fort contestée on s'en souvient, c'est tout juste si 75,000 électeurs sont allés voter. Il est évident qu'une question passionnante comme celle du tramway n'amènerait même pas la moitié des électeurs inscrits au poll. C'est pourquoi ce genre de referendum ne peut pas être pris au sérieux.

M. Côté devra admettre qu'il s'est trompé et remettre les choses au point.

POUR LA POSTERITE

Liste de ceux qui n'ont pas en le courage de se prononcer contre la réélection de l'échevin Giroux:

Les échevins
L. A. Lapointe
Ward
O'Connell
Létourneau
Boyd
Larivière
Rubinstein
Weldon
Denis
Paillé
Loranger.

UNE "GENESE" DE TRISTAN BERNARD

Tristan Bernard rédige le "Poil Civil", hebdomadaire. Dans un récent numéro il compare ce qu'il a été la création du monde selon la conception allemande et selon la nôtre: "Si l'entreprise de la création avait été 'enlevée' par les Allemands (par une soumission à si bas prix qu'elle eût défié toute concurrence), le monde eût certainement couru le risque de ne jamais exister. Faute de modèles, ces créateurs à la manque n'auraient jamais pu travailler. Si cet ouvrage considérable avait été confié aux Français, ils

auraient commencé par se reposer. Le premier jour de la création aurait été un dimanche.

Puis la mise en train aurait commencé le lundi, à deux heures de l'après-midi.

"Sans retard, on aurait nommé la commission du Soleil et de la Lune.

Puis la commission des Etoiles. Puis les commissions zoologiques diverses, sans oublier les sous-commissions ornithologique et ichthyologique.

"Puis on eût institué la commission de création de l'homme, le comité technique pour endormir l'homme, la commission spéciale pour la grande commission de création de la femme.

"Le samedi à trois heures, rien n'aurait été fait. Les tambours auraient battu aux champs pour l'inauguration. Et le Président de la République serait venu inaugurer une réunion de baches, un amas de platras, qui, par décision spéciale, aurait cessé de s'appeler le chaos pour prendre le nom d'univers. Mais, et c'était l'important, le monde avait désormais une existence administrative. En peu d'heures, le nécessaire aidant, et grâce à notre génie inventif, il acquiesçait une existence matérielle. Il n'y avait plus qu'à laisser faire Darwin: chaque organe s'adaptait peu à peu, mais merveilleusement, à sa fonction."

CRISE ANGLAISE

Le gouvernement anglais est en voie de se reconstituer spontanément dans des conditions qui paraissent heureuses, puisqu'il y gagnera manifestement en puissance d'action. La principale faiblesse du cabinet dissous, ce fut d'être composé d'hommes dont les prévisions à l'égard de l'Allemagne s'étaient trop suffisamment exercées. Chacun sait qu'ils avaient réduit les préparatifs militaires à moins que le minimum.

Dès le début de la guerre Lord Morley préféra démissionner plutôt que de défendre son pays contre l'enveloppement de l'Allemagne, qu'une défaite de la France eût irréparablement consommé. De même le socialiste John Burns, dont l'impeccable droiture est au-dessus du soupçon.

De ceux qui gardaient le pouvoir, la personnalité est assez connue pour qu'il soit inutile de la caractériser. M. Asquith, Sir Edward Grey ont, depuis longtemps, donné leur mesure et, bien que beaucoup de leurs compatriotes les aient souvent taxés d'hésitation, il se sont montrés, aux heures les plus critiques, de véritables hommes d'Etat. Ils viennent de faire preuve, une fois encore, de cette qualité supérieure, à l'heure où les dissentiments de M. Winston Churchill et de Lord Fisher semblaient porter le coup le plus funeste au cabinet, qui voyait se dresser devant lui, à brève échéance, l'inquiétante question du service militaire universel.

Deux ministres, surtout, avaient retenu l'attention du public. M. Lloyd George, qui s'entêta avec beaucoup d'autres, à ne pas prévoir, et M. Winston Churchill, qui l'élasticité de ses moyens destinait à juger qu'il serait à sa place partout. Une très grande différence, M. Lloyd George, subtil et pénétrant Gallois, nous présente un esprit affiné d'empirisme, comme d'autres de supérieure culture, — remarquable effet d'une clarté de vues qui a pu se trouver passagèrement obscurcie, mais que le choc des événements a bientôt dégagé de toutes fumées lorsque s'est fait entendre l'appel de la patrie.

M. Lloyd George, en effet, n'est point de ceux qui se font une doctrine de leurs fautes pour y trouver des titres à la direction d'une politique qu'ils ont condamnée. Il connaissait mieux qu'un autre, par la simple observation de son entourage, le danger de confier le pouvoir, pour un déploiement de suprême énergie, à des hommes qui, s'étant évertués à démontrer la nécessité d'une action contraire, pouvaient changer le cours de leur phraséologie, mais n'en devenaient pas moins radicalement incapables d'arriver à l'ardeur d'une conviction qui les eût mués d'hommes faibles; ayant cédé aux déprimantes influences de milieux mal éclairés en caractères de haute virilité.

Cette révolution, dont il ne voyait pas beaucoup d'exemples autour de lui, M. Lloyd George conçut la résolution de l'accomplir magnifiquement en lui-même, et l'accomplit en effet. Personne ne fit retentir de plus puissants appels jusqu'aux profondeurs de l'âme britannique, et personne surtout ne sut donner à la parole un plus topique commentaire de l'action résolue. Si bien qu'à ce moment où la nation eût sa vieillesse tout entière aux périls de l'heure, il se voit remettre, d'un mouvement unanime, la suprême direction de l'oeuvre capitale du jour: l'industrialisation de la guerre, ou, pour parler plus clair, l'emploi indéfini de toutes les activités industrielles de la Grande-Bretagne à une fabrication de surarmement.

Cette haute confiance, chacun sent, chacun sait que M. Lloyd George s'en montrera digne, car, s'il est avoué, il a montré qu'il y avait en lui autre chose que la vulgaire étoffe d'un paroleur. Nous faisons la guerre à coups d'hommes et, d'abord, à coups d'armement: voilà ce que n'ont pas encore compris (en dehors de l'Allemagne) les états-majors européens et les paroleurs qui se sont imaginé qu'ils étaient au combat, lorsqu'ils se donnaient simple-

ment pour tâche de plaider la cause de l'impérialisme dirigeant.

Il me reste à parler de M. Winston Churchill, premier Lord de l'Amirauté, dont les différends avec Lord Fisher, amiral de la flotte, ont amené la crise du cabinet anglais. M. Winston Churchill, de sang américain par sa mère, n'a rien du flegme classique dont s'enorgueillit le Breton d'outre-Manche. Prompt, vif, ardent en toutes choses, impulsif autant que volontaire, il est presque toujours en travail d'un coup de surprise. Le problème naval s'est présenté tout autrement, dans cette guerre, que les autorités infaillibles (en tous lieux) ne l'avaient "prévu". Cela ne paraît pas avoir embarrassé le "Premier Lord de l'Amirauté", un seul moment. Il paraît, en effet, s'être tiré d'affaire à sa propre satisfaction.

Je dois reconnaître, toutefois, qu'un assez grand nombre de ses compatriotes jugent différemment non sans reconnaître, d'ailleurs, les notables services qu'il a rendus. Le "Times" en fait l'aveu, lorsqu'il allègue assez brutalement (il n'y a point de censure politique en Angleterre) que M. Churchill a mis la sécurité nationale en danger par son parti pris de ne tenir aucun compte des avis de ceux dont l'office est de le conseiller. "Les troubles aventuriers personnelles de M. Churchill sur le continent, ajoute-t-il (car le ministre de la marine se plaisait à paraître aux armées), ont trouvé trop d'échos dans le Parlement. Nous avons gardé le silence en souvenir du parfait état d'efficacité où M. Churchill a su mettre la flotte avant la guerre, et de la rapidité de sa mobilisation navale."

Tel est, je crois, l'état de l'opinion publique à l'égard de M. Churchill. On s'est montré prêt à beaucoup lui pardonner, et on a eu probablement un certain nombre de sursauts à lui pardonner. Sa querelle avec Lord Fisher, que le roi Edouard VII estimait au plus haut point, mais qui n'a pas été sans rencontrer des détracteurs, n'a dans les circonstances actuelles, qu'une valeur d'incident. Pour beaucoup de raisons inutiles à détailler, le cabinet, assez récemment admonesté par la presse en maintes occasions, donnait une impression de faiblesse qui, alors que les plus graves questions se pressent, ne pouvait être plus longtemps tolérée. L'avantage de la liberté d'écriture (nous sommes en Grande-Bretagne) est que les fautes du pouvoir sont signalées à temps, et à temps redressées.

sées par l'action de l'opinion publique, tandis que, sous le régime de la censure politique, elles courent trop souvent le risque de n'être pas réparées.

C'est au maintien du contrôle incessant des deux Chambres et à la pleine liberté de la presse que le gouvernement anglais, dûment averti, doit de se trouver en état d'accomplir l'évolution quasi-révolutionnaire qui vient de faire entrer M. Bonar Law et M. Balfour, c'est-à-dire les deux véritables chefs du parti conservateur, dans le cabinet de M. Asquith, leader du parti libéral, dont l'orientation primitive se trouve ainsi totalement transformée. Des deux côtés, ce sont des hommes, des hommes d'énergie agissante, qui se rencontrent pour une action commune, et non des automatistes de verbalisme chargés de continuer des errements de défaillance que le but de cette coalition au grand jour est précisément de supprimer.

Un si heureux mouvement de concentration nationale se trouve grandement favorisé par l'existence des fortes organisations de partis, sans lesquelles le régime parlementaire ne fait qu'enlisier les politiciens dans des syndicats d'intérêts personnels. Il en résultera, sans doute, d'importants avantages pour nos alliés, au premier rang desquels il faut placer le surcroît de confiance né d'un contact plus intime du gouvernement avec l'ensemble du pays.

Il ne s'agit pas, en effet, de considérations politiques tendant, pour quelque raison que ce soit, à favoriser un parti, en portant aux affaires des hommes, dits représentants, qui dans l'hypothèse la plus favorable, représentent surtout des intérêts de doctrine quand le pays réclame l'action. C'est un concours, un grand concours de nobles volontés qui se présente, pour donner cours à des forces nouvelles, par une heureuse corrépondance d'autorités indiscutables. Changement pour mieux faire, et non pour s'immobiliser.

G. CLEMENCEAU.

(De l'"Homme Enchaîné").

UNE NUANCE

Un journal américain refuse de croire aux avertissements reçus par le "Lusitania". Ce navire ne fut pas averti, dit-il, mais il fut menacé d'être torpillé sans avertissement.

Et de fait, c'est une nuance!

Cadeaux de Noces

EN
VERRE TAILLÉ



EU importe le nombre de morceaux de Verre Taillé que l'épouse a déjà reçus, elle en acceptera d'autres avec plaisir. Il est indubitable que les Cadeaux de Noces en Verre Taillé sont les plus populaires.

Notre assortiment se distingue par sa qualité supérieure; prix modérés et assortiment complet.

Henry Birks & Sons

LIMITED

SQUARE PHILLIPS

IL Y EN A

Et il y a des gens pour prétendre que nous avons besoin d'un bureau de publicité malgré notre conseil municipal.

DIGNES

Nous disions, la semaine dernière que les jeunes gens de l'A.C.J.C. étaient dignes d'être échevins. Ne croyez-vous pas après la séance de lundi dernier au conseil municipal que nos échevins sont dignes d'être de l'A.C.J.C.

PAS DIFFICILE

Parmi les problèmes difficiles à résoudre, il y a encore d'après la "Presse", le choix d'un représentant de la ville dans la Compagnie des Autobus.

Allons! ce n'est pas si difficile que cela. N'y a-t-il pas ce bon M. Giroux pour représenter dignement la ville partout où on voudra?

Le seul embêtement, c'est que cette compagnie pourrait bien n'avoir pas de terrains à acheter.

UNE SPECIALITE

L'échevin Lavergne qui a proposé la réélection de l'échevin Giroux à la Commission scolaire est le même échevin qui a passé le chapeau dans les canaux d'égoût pour le fonds de souscription du maire Martin, arrachant ainsi la somme de \$135.00 en pièces de 25 cents et de 50 cents à une masse de pauvres diables qui gagnaient \$1.50 ou \$1.75 par jour.

Aurait-il la spécialité des sales besognes, ce monsieur Lavergne?

PAS D'EQUIVOQUE

Depuis que la "Guerre Sociale" est devenu un organe bien pensant du fait de la guerre, cela créait une grosse équivoque avec l'"Action Sociale". C'est pourquoi ce journal est devenu l'"Action Catholique".

Il n'y aura plus d'équivoque sans doute, mais tous ceux qui désiraient attaquer l'"Action Catholique" seront naturellement des ennemis déclarés de la religion catholique.

Le seul titre de ce journal lui confère maintenant une sorte d'infailibilité.

Pauvres nous!

NEUTRALITE

Qui donc osera se plaindre de l'attitude de l'organe du Vatican, l'"Observateur Romano", dans cette guerre? N'est-il pas de la plus absolue neutralité?

Où, et voici qui en témoigne:

"Nous ne pouvons pas plus imputer à l'un qu'à l'autre des bellégérants l'emploi de méthodes de guerre qui répugnent au sentiment d'humanité et qui, malgré cela, sont indistinctement et également employées de tous."

(Extrait de l'"Observateur Romano" en date du 25 avril, sous la signature du rédacteur en chef Angelini.)

Pour l'organe du Pape, ce sont sans doute les Français qui ont détruit Louvain, ce sont les Belges qui ont bombardé Reims, ce sont peut-être les Anglais qui ont coulé le "Lusitania".

Ah! la belle neutralité!



A terre ou en mer, le

CAFE SEAL BRAND

est toujours le favori.

IL EST DELICIEUX!



BENEDICTUS QUI VENIT IN NOMINE DOMINI

Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur

Qu'ils sont beaux les pieds de ces jeunes hommes sur la montagne! Ils ont laissé Sion pour aller sauver les Sodome et Gomorres modernes dont les plaisirs criminels jettent un reflet sanglant dans la nuit sombre. Nobles phalanges, guerriers magnanimes, ils mettent en branle leur activité pour combattre le bon combat. Ils se sont munis du pot de terre classique pour abriter la flamme qu'il est défendu de montrer au jour et que la volée en éclats des frustes éteignoirs rendra à la liberté. Ils se disent, se croient peut-être, envoyés du ciel. Les lettres cabalistiques A.C.J.C., sont le signe sensible de leur alliance avec les puissances du ciel et de la terre. Ils ont tous bu de l'eau du torrent dans le creux de leur main, c'est la marque de leur prédestination. Ils sont exécuteurs du dessein providentiel que le sort couve à notre intention de toute éternité. Jamais, depuis le passage de la mer Rouge, nous n'avions vu les éléments en pareil émoi. Le roc a dansé sur sa base ainsi qu'un bélier. Le fleuve a henné ainsi qu'une cavale et une écumée blanche mousse sur les galets émaillés comme un dentier. Les champs ont mis leur robe en soie pompadour piquée de fleurs bleues et roses. Nos érabes si dignes, si grandes dames, ont les attitudes voluptueuses de la reine de Saba, pour balancer leur éventail dentelé sur les fronts rougissants des guerriers et le vent du ciel effleure d'un baiser leurs cheveux ondulés comme la toison des agneaux. Les femmes rient : Hosanna!... Mais les vierges sont silencieuses et languissamment tournent vers la terre leur bouquet de fleurs des-séchées.

Quant on apprit que la cohue se dirigeait vers le Monument National, l'excitation fut à son comble. Certes, on avait supplié le ciel de se laisser attendrir, d'envoyer le Messie promis à Israël. Bourrasa ayant été renié comme tel par les siens, des prières plus ardentes trouvaient la nue de leurs flèches pointues. Mais on fut surpris tout de même de cette nuée de prophètes qui nous tombaient dessus. Ce n'est pas l'habitude de se plaindre de l'abondance des bénédictions et des Te Deum vibrants montèrent vers l'Eternel pour le remercier de sa magnificence. On bénit le dessein providentiel! Sans les jeunes gens chahutés de courtoisie, c'en était fait de la nationalité canadienne-française, un flot impur l'aurait étouffé. Ils arrivèrent au moment où Asselin le grand prêtre du temple bâti par David, gémissait sur la stérilité de la race qui n'avait pu donner encore le sauveur attendu et voyait poindre d'un oeil angoissé le péril cosmopolite qui menaçait notre langue et notre nationalité. Dans une vision de cauchemar, les maisons lui apparaissaient teintes du sang de l'agneau et il entendait les cris de Rachel qui réclamait ses petits. Aussi, ouvrit-il toutes grandes les portes du Monument National, à ceux qui se disaient les envoyés de Dieu; peut-être les ouvrit-il trop grandes, avant de s'assurer de leur mission divine! Mais son patriotisme avait tant besoin de croire qu'il rendit grâce à l'Eternel, lui aussi, de sa miraculeuse intervention.

S'il s'était souvenu que Jeanne d'Arc avait dû donner des preuves de son inspiration et des vus

du ciel sur elle! Ce n'est qu'après avoir reconnu entre tous les courtisans, le roi de France, qu'elle n'avait jamais vu, qu'on se décida à se ranger sous son blanc étendard. Mais on ne pense pas à tout.

Ils arrivaient, dis-je, précisément au moment psychologique, alors que le président se désespérait en voyant le char allégorique de la Saint-Jean-Baptiste accablé de l'ornière, sans pouvoir le tirer de sa fâcheuse position. Ils l'aideraient peut-être d'un commun coup d'épaule à pousser sur cette vieille tarasque et l'envoyer au large! Asselin enrageait en regardant pionner les vieux bonnets, momifiés dans leur soie engourdissement et qui trop scrupuleux pour se regarder le nombril, passaient le temps où ils ne dormaient pas à se tourner les pouces sur le ventre. Enfin, il allait essayer d'un procédé dont on vantait partout l'efficacité: opérer la transfusion de ce sang qu'il croyait généreux dans les veines pétrifiées de ces albumineux...

Asselin avait pour lui l'exemple de Jacob qui épousa tour à tour Léa et Rachel pour ne pas interrompre la lignée d'Israël. Voyant qu'il n'y avait rien à retirer des bourgeois rocecos, il mit sa confiance dans cet élément nouveau qu'il jugea tout-puissant. Hélas! il fut victime de ce prisme chatoyant que le patriotisme fait miroiter devant les âmes enthousiastes pour les aveugler, après les avoir éblouis de couleurs! Il fut dupe des grands mots de foi, d'amour, de dévouement qui enveloppaient les lèvres de ces éphémères. La jeunesse, c'est l'âge d'or, quand les érabes veulent bien se laisser entailler et exploiter leur sève. Mais il n'y en eût que pour les oiseaux du ciel, comme la semence dont parle l'Evangile. Le ciel, la terre et l'air burent seuls la force de ces jeunes arbres! Les fruits, aux grandes couleurs rouges, d'une transparence juteuse, étaient pleins de promesses, mais par malheur piqués des vers, voués à une précoce sénilité, à la meurtrissure sur les pierres en tombant de l'arbre!

Asselin fit une douloureuse expérience dont le désenchantement, comme un glas funèbre, tinte à jamais en son être. C'est sur la jeunesse, ce moteur de flamme et d'espérance, qu'il avait compté pour animer les grandes ailes qu'il porte en lui et leur faire battre l'azur de leur plein essor. Mais il n'y avait pas assez d'énergie en elle pour accomplir cette merveille. L'accumulateur faillit à sa tâche et ne put emmagasiner le fluide vital pour le transformer en puissance créatrice! La lourde patraque de la Saint-Jean-Baptiste resta inerte. Du teuf-teuf, de la pétarade, des explosions intestines, une fumée nauséabonde, et ce fut tout, la machine dérapa! La pauvre société nationale devint tomber de Charybde en Scylla, de la somnolence à la turbulence, ô sort amer. Mais il fut donné à Israël de voir un spectacle bien émouvant: au bruit des clairons et des trompettes, on vit de beaux jeunes hommes se ruer à la curée, dépecer de sèches victimes de leur collier d'or qui gardaient encore en leurs mailles, comme dans un reliquaire, quelques poils des vieilles barbes qui s'engourdisaient de ce joug auguste. Ils jetèrent pardessus bord Jonas qui se

lamentait: "Encore quarante jours et Ninive sera détruite!" Dans un dernier bouillon, ils étouffèrent les glouglous de cette aimable tumultueuse! Pour sauver la langue française, ils étranglèrent le seul d'entre eux qui savait écrire en une langue élégante, ils égorgèrent leurs prophètes. Pour honorer la décollation de Saint-Jean-Baptiste, ils racourcissent de leur tête tous les empêcheurs de danser en rond. Ils osèrent même, quand j'y pense, les cheveux se dressent sur ma tête—porter leur main sur l'Arche d'alliance!... Le magot d'or, devant lequel toute une lignée de présidents de la Saint-Jean-Baptiste avait balancé l'encensoir, le saint des saints qui était partout et nulle part, remplissant le ciel et la terre, tomba entre leurs mains. A eux, les sept chandeliers d'argent et les tables de la loi qui pourraient bien avoir le sort de celles de Moïse! A eux les ares de triomphe où ils passeraient en se bombant leur poitrine!... A eux les bélements plaintifs des moutons frisés! A eux les toasts des banquets et les délicates allusions des interminables discours patriotiques des tribuns et la flamme exaltée des feux de la Saint-Jean!...

—Qu'ils sont beaux les pieds de ces jeunes hommes qui traversent à "pieds seés" le flot de notre Jourdain: les vieux de la nation balancent des palmes devant eux.

—Hosanna!... Ces fils sortis de nos reins ont plus de sagesse que nous. Ils savent dans leur adolescence ce que toute une vie nous a appris! Ils lisent dans le secret des cœurs et ils ont la science infuse d'attirer à eux des biens de la terre sans que leurs mains soient souillées de vil métal. Ils vivent de l'autel des offrandes et des sacrifices, c'est pourquoi leur chair est sacrée, satinée comme la nacre et douce au toucher telle le raisin velouté. Le nom de Dieu est leur passe-port. Il ouvre toutes portes et force les résistances plus opiniâtres. Des qu'ils font le siège des consciences, elles croulent à ce nom sonore comme les murailles de Jéricho. Ils dédaignent les plaisirs du siècle, trouvant en eux-mêmes les sources des suprêmes félicités. Réjouissez-vous, femmes de bien et nous fils de David d'avoir enfanté ces régénérateurs de notre race!

—Ils sont majestueux comme les cèdres du Liban. Leurs dents ressemblent à un troupeau de brebis qui remuent du lavoir et dont il n'y en a pas une qui soit stérile. Leurs jambes sont comme des piliers de marbre fondus sur des soussements d'or fin. Leur palais n'est que douceur. Le madragore est moins parfumé que leurs lèvres qui distillent la myrrhe et le nard!... Ils entrent triomphalement dans la terre promise où coulent des ruisseaux de lait et de miel. Ils mangeront de ces grappes de raisins que quatre hommes tels les porteurs de Malbrouk peuvent à peine soulever. Ils dormiront à leur propre ombre, ils se grisent de leurs louanges et s'éprendront de leur mutuel reflet comme le soleil qui se baigne dans le miroir fluide des lacs et des montagnes. Hosanna!...

Attaquer M. Giroux "de front"!... Mais il est si pur ce front, c'est la bande blanche de l'aube, que la nuit porte à sa tête pour se faire excuser ses hideurs. Que ne lui pardonne-t-on pour ce bandeau de sérénité!... C'est un Thorax à multiples transfigurations. C'est aussi le Sinaï, quand la fureur le fait sourcilier et qu'il lance des tonnerres et des éclairs à défaut de pavés, que le nouveau régime a supprimés aux échevins. Poètes, prenez vos luths et célébrez l'ampleur de ce front! Vous qui êtes restés froids devant la magnificence stérile de nos champs de neige et de la virginité involuée de nos forêts, ce front-là vous laissera-t-il impassible?

O poète olympien, Ce front-là ne vous dit rien!...

Ce n'est pas le grand mont Blanc d'un petit Périhon, c'est une attitude à tenter un poète des cimes. Moi-même je me sens ému et si j'avais un violon, je gratterais quelque chose. A mon âge, quand on n'a plus de dents, la poésie pourrait m'être pardonnée!... Allons les musiciens symbolistes, écrivez donc un "requiem" sur ce front-là!... Cette pierre tombe qui dans une néropole domine les stèles ébréchées, les urnes vides, les colonnes brisées, allons que diable, faites-vous aller!

Oh! si M. Giroux l'avait pu, avec quel plaisir, il aurait brisé le "Pays", cette glace fatale qui lui renvoie son image. Mais il y a des miroirs enchantés qui se déborent à la rage des âmes laides! D'ailleurs c'est injuste de s'en prendre au miroir qui n'est pas

plus coupable de son reflet qu'une coquette d'avoir de mauvaises pensées. Il ne demanderait pas mieux, le pauvre, que d'avoir de jolis spectacles à projeter, c'est comme si l'on s'en prenait aux terrains des pots-de-vin qu'on verse en leur honneur. Il y a du monde qui raisonne étrangement. Tenez! l'autre jour, j'étais avec Josette chez le photographe en train de faire tirer mon portrait. Ma femme était assise sur un beau fauteuil un livre à la main

—faut bien laisser croire à nos descendants qu'elle savait lire — j'avais ma dextre sur son épaule et sur la bouche un sourire que j'étais allé me chercher bien loin, attendu que celui dont je me sers d'habitude je ne pouvais mettre la lèvre dessus. Mais voilà qu'au beau moment, crac! la porte s'ouvre en coup de vent et une femme, les dents en avant, le toupet "regrihé", le parapluie à la main, fonce dans l'atelier.

—Vous allez me dire que c'est mon portrait, cet épouvantail! Est-ce que j'ai un nez en trompette, une gueule de travers et des yeux croches, répondez...

—Madame a un profil de camée, grince la photographe sous la menace du parapluie levé et des yeux en tison...

—Et vous me chargez trois piastres pour cette "saloperie"! La femme oublait que cette "saloperie" était elle-même, que dans ce monde de menteurs, l'objectif est encore le seul à dire la vérité.

—Vous avez du remuer, madame, vous comprenez que si j'étais dans l'appareil, je vous aurais pris mieux que cela, un si beau patron!...

Ces confitures n'empêchèrent pas la furie de jeter ses photographies au nez du tireur de portrait.

—Tiens, cochon! — sauf votre respect M. Giroux — ça l'apprendra à défigurer une pauvre femme sans défense!...

Et elle repartit furieuse encore. Je songeai que pour un être sans défense, elle en avait plus qu'un éléphant.

—Mon cher ami, dis-je au photographe, les gens pondérés, et ils abondent dans le pays, vont donner tort. Votre raison d'exister c'est de mentir comme les autres. Détriquez votre instrument, apprenez-lui à ne daguerreotyper que de jolis nez, des bouches suaves et des yeux en amandes. Gazez, ombrez, retournez, grattez mais ne livrez que de beaux portraits, vous ne mangerez qu'à ce prix!...

—On peut forcer un ministre, un député, un échevin à mentir mais mon appareil ne comptera pas de menteries, il dira la brutale vérité!

—La vérité! la vérité, qu'est-ce demandez-vous! avec Pilate. C'est de dire à toutes les femmes qu'elles sont belles, aux hommes qu'ils ont des têtes de Papineau, à M. Gouin que les institutrices nagent dans le Pactole, à M. Hughes qu'il est le sauveur de la France, à M. Giroux qu'il est le prototype de l'intégrité.

Le photographe n'en voulait pas convenir.

M. Giroux s'est plaint qu'on ne l'attaquait pas de front! Mais on a le respect des cathédrales, des mosquées et des pinacles. Cet homme, tout en front, nous en a singulièrement imposé. Sans cette façade superbe, le représentant du faubourg Québec serait peut-être un homme ordinaire en dega de la moyenne, mais ce front-là le domine, nous force à l'admiration. Il y a de la pyramide dans ce front-là, quelque chose de hardi, de provoquant qui contraind le ciel à composer avec cette puissance.

Attaquer M. Giroux "de front"!... Mais il est si pur ce front, c'est la bande blanche de l'aube, que la nuit porte à sa tête pour se faire excuser ses hideurs. Que ne lui pardonne-t-on pour ce bandeau de sérénité!... C'est un Thorax à multiples transfigurations. C'est aussi le Sinaï, quand la fureur le fait sourcilier et qu'il lance des tonnerres et des éclairs à défaut de pavés, que le nouveau régime a supprimés aux échevins. Poètes, prenez vos luths et célébrez l'ampleur de ce front! Vous qui êtes restés froids devant la magnificence stérile de nos champs de neige et de la virginité involuée de nos forêts, ce front-là vous laissera-t-il impassible?

O poète olympien, Ce front-là ne vous dit rien!...

OCASION SPECIALE DE PIANO

PIANO DROIT DOMINION

Caisse magnifique. — Style uni. En belle condition.

TON DELICIEUX. ACTION EXCELLENTE.

D'ABORD \$425

Aujourd'hui - \$225.00

Paiements à courts termes.

LA PREMIERE MAISON DE PIANOS DE MONTREAL

LAYTON BROS.

550, Ste-Catherine O. (angle Stanley)

PHONOGRAPHES EDISON ET COLUMBIA

DEMANDEZ la Biere populaire

MOLSON

Embouteillée

dont les ventes excèdent celles de toutes les autres marques ensemble, et brassée à Montréal depuis

129 ANS

Le RIENDEAU est maintenant

prêt à recevoir le patronage qui comporte une hôtellerie de première classe. Ce qui comprend toutes les améliorations modernes, etc.

58 et 60, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTREAL.

Tél. Privé, Main 1121 - Tél. Public, Main 6131

L'HOTEL RIENDEAU LIMITEE

Wilfrid Gervais, Prés.-Trés. P. A. Samson, Vice-Prés.-Sec.

BUREAUX A LOUER

EDIFICE FRASER-NORDHEIMER:—Plusieurs bureaux de prix modérés.

EDIFICE GUARDIAN:—Tout un premier étage très clair; 450

Pieds carrés; chauffé.

112 SAINT-JACQUES:—Plusieurs bureaux dans cet édifice moderne. Bonne lumière et loyers modérés.

RUE DU SAINT-SACREMENT:—Une suite de 5 bureaux dans un premier étage bien éclairé.

LA MERCHANTS' BANK OF CANADA

Compte rendu de la Cinquante-deuxième Assemblée Annuelle des Actionnaires.

La cinquante-deuxième assemblée annuelle des actionnaires de la Merchants' Bank of Canada a eu lieu mercredi, le 2 juin, dans la salle du Bureau, au siège social de la banque, à Montréal. Le séance fut ouverte à midi par le vice-président, M. K. W. Blackwell, en l'absence du président, Sir Montagu Allan.

Au nombre des autres personnes remarquées à cette assemblée se trouvaient : MM. Thos. Long, Alex. Barnett, Andrew A. Allan, C. C. Ballantyne, A. J. Dawes, F. Howard Wilson, Farquhar Robertson, George L. Cains, Alfred B. Evans, E. F. Hebben, John Patterson, A. Piddington, Alex. D. Fraser, F. Hague, A. Browning, R. Shaw, W. B. Shaw, T. E. Merrett, H. H. Ranson, D. C. Macarow, H. B. Lockes, C. A. Harcourt, J. G. Muir et J. M. Kilbourn.

M. J. M. Kilbourn fut nommé secrétaire de l'assemblée.

Les minutes de la dernière assemblée annuelle furent lues et approuvées.

Avant de présenter le rapport annuel, le vice-président dit :

Messieurs : — Je vais lire le rapport annuel mais je désire auparavant faire une courte allusion à un fait d'ordre personnel.

Deux membres de notre bureau sont en ce moment absents, qui sont l'objet de nos pensées et de nos espérances. Notre président, sir H. Montagu Allan, est présentement à Dublin, avec lady Allan. Celle-ci, je suis heureux de le dire, se remet des émotions terribles et des blessures graves causées par la catastrophe du "Lusitania". Nos sympathies pour notre président au sujet de la perte de ses deux filles cadettes, je n'ose prendre sur moi d'en exprimer l'intensité. Il les a certainement toutes.

Notre autre directeur, M. F. Orr Lewis se remet lui aussi des effets de la secousse morale et des effets corporels de cette même catastrophe. Il nous est d'une infinie satisfaction d'apprendre qu'il est maintenant en sécurité au sein de sa famille, et nous espérons qu'il sera de nouveau fort et dispos.

Le vice-président soumet le rapport annuel des directeurs comme suit :

LE RAPPORT ANNUEL

Je vous soumet le rapport annuel des Directeurs, l'état général de la banque et l'exposé des profits et pertes sur les opérations des douze mois écoulés.

Les profits nets de l'année, après paiement des charges, remise sur escompte, intérêts sur dépôts, et provision pour dettes douteuses et mauvaises, se sont élevés à \$995,431.73.

On observa que les recettes pour les douze mois écoulés sont considérablement au-dessous de celles de l'exercice précédent. La diminution est de \$223,262.72. Un coup d'œil sur le bilan vous expliquera cette variation dans les profits.

Nous avons autorisé la déduction de \$250,000 pour dépréciation des obligations et placements rendue nécessaire par les temps que nous traversons.

Les dons au Fonds Patriotique Canadien, à la Société de la Croix-Rouge et au Fonds belge, recevront votre approbation j'en suis sûr.

La taxe du gouvernement sur la circulation représente l'impôt pour le dernier trimestre.

La balance reportée est légèrement moindre que celle de l'année dernière.

Les chiffres mis devant le public en ce qui concerne les réserves et la balance reportée, sont en substance les mêmes.

Nous n'avons pas eu l'occasion de mettre en pratique l'idée émise l'an dernier de former une compagnie contrôlée par la banque, et de transférer certaines propriétés de la banque, disposant des obligations reçues de cette source. Nous n'avons pas eu besoin des fonds à retirer de la vente des obligations, comme on le verra par le bilan.

Dans le cours de l'année nous avons ouvert des succursales aux endroits suivants :

Dans Québec : Napierville et Verdun. Dans Ontario : Ford, Thorold, London, Est. Lyn et rues Dupont et Christie à Toronto.

Et nous avons fermé les bureaux suivants où les affaires n'étaient pas satisfaisantes :

Dans la Saskatchewan : Kelvinsburg, Fores et Eastend. Dans la Colombie-Britannique : Victoria Nord, Elko et Ganges Harbour. Dans l'Alberta : Hanna.

Dans la Nouvelle-Écosse : New Glasgow. Dans Québec : Trois-Rivières et dans Ontario : St. Catharines.

Tous les bureaux de la banque ont été inspectés durant l'année.

Le Bureau demandera aujourd'hui aux actionnaires de nommer des auditeurs pour l'année prochaine, en conformité de l'Acte des Banques.

Le tout respectueusement soumis.

K. W. BLACKWELL,
Vice-président.

ETAT FINANCIER

Rapport du résultat des affaires de la banque pour l'année terminée le 30 avril 1915.

Les profits de l'année, après paiement des dépenses d'administration, rabais sur escomptes, intérêt sur dépôts, et avoir amplement pourvu aux dettes mauvaises et douteuses, se sont élevés à \$995,431.73.

La balance reportée du 30 avril 1914, était de \$1,243,566.40.

Formant un total de \$1,243,566.40.

Dont on a disposé comme suit :

Dividende No 105 au taux de 10% per annum... \$175,000.00
Dividende No 106 au taux de 10% per annum... 175,000.00
Dividende No 107 au taux de 10% per annum... 175,000.00
Dividende No 108 au taux de 10% per annum... 175,000.00
Dividende No 109 au taux de 10% per annum... 175,000.00
Dividende No 110 au taux de 10% per annum... 175,000.00
Dividende No 111 au taux de 10% per annum... 175,000.00

Dons au Fonds Patriotique Canadien... 25,000.00
Dons à la Société de la Croix-Rouge Canadienne... 5,000.00
Dons au Fonds de Secours Belge... 2,500.00
Taxe de guerre du gouvernement sur la circulation des billets... 15,925.70
Déduction pour dépréciation en obligation et placements... 250,000.00
Balance reportée... 248,134.67

Formant un total de \$1,243,566.40.

Dont on a disposé comme suit :

Capital payé... \$7,000,000.00
Fonds de réserve... 7,000,000.00
Dividendes déclarés et non payés... 175,710.00
Balance des profits d'après le compte des Profits et Pertes soumis avec les présentes... 248,134.67
\$11,420,560.70

K. W. BLACKWELL, Vice-président.

E. F. HEBDEN, Gérant-général.

ETAT DU PASSIF ET DE L'ACTIF AU 30 AVRIL 1915.

PASSIF.

1. Aux Actionnaires. 1915.
Capital payé... \$7,000,000.00
Fonds de réserve... 7,000,000.00
Dividendes déclarés et non payés... 175,710.00
Balance des profits d'après le compte des Profits et Pertes soumis avec les présentes... 248,134.67
\$11,420,560.70

2. Au Public.
Billets de la banque en circulation... \$6,204,069.00
Dépôts portant intérêt... 12,692,061.44
Dépôts portant intérêt (y compris intérêt accumulé jusqu'à date du rapport)... 50,037,101.89
Balances dues à des banques et agents dans le Royaume-Uni et pays étrangers... 933,204.92
Balances dues à des banques et agents ailleurs qu'en Canada... 1,207,975.20
Comptes payables... 696,100.26
Acceptations sur lettres de crédit... 583,997.72
Autres dettes... 903,607.02
\$86,190,404.51

ACTIF

Or et argent en mains (voir aussi dépôt dans la Réserve centrale d'or)... \$2,093,330.53
Billets de la puissance en mains... 12,732,618.75
Chèques sur autres banques... 2,823,748.30
Billets d'autres banques... 564,711.00
Balances dues par autres banques en Canada... 3,110.47
Balances dues par banques et agents ailleurs qu'en Canada... 2,232,055.91
Débiteurs des gouvernements fédéral et provincial, n'exécute pas la valeur courante... 583,997.72
Débiteurs municipaux canadiens, autres débiteurs anglais, étrangers et coloniaux, autres que canadiens, n'exécute pas la valeur courante... 903,607.02
Obligations, débiteurs et actions de chemin de fer et autres, n'exécute pas la valeur courante... 4,968,195.58
Prêts à demande en Canada sur obligations, débiteurs et actions... 3,606,342.89
Prêts à demande ailleurs qu'en Canada... 964,193.14
\$32,086,571.51

Autres prêts courants et escomptes en Canada (moins remise de l'intérêt)... 47,401,858.08
Autres prêts courants et escomptes ailleurs qu'en Canada (moins remise de l'intérêt)... 100,240.32
Dettes de clients sur lettres de crédit d'après contrat... 696,100.26
Immeubles autres qu'édifices de la banque... 118,816.77

Dettes en souffrance, considérées perdues	144,721.63
Edifices de la banque, à pas plus que le prix coûtant, moins le montant déduit	4,186,147.94
Dépôt au gouvernement pour garantir la circulation des billets	335,000.00
Dépôt dans la Réserve centrale d'or	1,000,000.00
Autres actifs	141,007.40
	\$86,190,404.51

K. W. BLACKWELL, Vice-président.
E. F. HEBDEN, Gérant-général.
RAPPORT DES AUDITEURS AUX ACTIONNAIRES DE LA MERCHANTS' BANK OF CANADA

Conformément aux dispositions des paragraphes 19 et 20 de l'article 56 de l'Acte des Banques, nous faisons le rapport suivant aux actionnaires : — Nous avons examiné le bilan ci-dessus avec les livres de comptes et autres documents de la banque au Bureau-Chef et avec les rapports signés des succursales et agences.

Nous avons vérifié l'exactitude et les garanties de la banque au Bureau-Chef, avec les entrées dans les livres de la banque jusqu'au 30 avril 1915, et cela à différents temps de l'année et nous avons trouvé que tout s'accordait. Nous avons aussi visité plusieurs des succursales durant l'année et nous avons vérifié les encaisses et les garanties détenues jusqu'à la date de notre visite et nous avons trouvé qu'elles concordent avec les entrées dans les livres.

Nous avons obtenu tous les renseignements et toutes les explications dont nous avons eu besoin. A notre avis les opérations de la banque que nous avons examinées étaient conformes aux pouvoirs de la banque et le bilan ci-dessus est parfaitement préparé pour établir l'état vrai et exact des affaires de la banque conformément au meilleur de notre information et d'après les explications que nous ont été données, et tel qu'il appert aux livres de la banque.

VIVIAN HARCOURT,
De Loitite, Plender, Griffiths & Co.
J. REID HYDE,
De Macintosh & Hyde,
Auditeurs.

Montréal, 25 mai 1915.

En proposant l'adoption du rapport, appuyé par M. Thomas Long, M. le Président en demande la discussion.

M. John Patterson veut être renseigné sur la déduction de dépréciation des placements garantis.

En réponse, le gérant-général, M. E. F. Hebben, dit que ces placements n'avaient pas été utilisés, mais que le montant avait été déduit pour en établir la valeur au chiffre actuel. Or il y a eu dépréciation des valeurs depuis la guerre. On a fait un état soigné de tous les montants déduits et l'administration espérait en voir revenir un bon nombre avec le retour d'une situation normale.

Le rapport est ensuite adopté.

DISCOURS DU GERANT-GENERAL

Parlant d'abord de l'emploi des recettes de l'année fiscale, vous remarquerez que le bureau a de nouveau autorisé l'abstraction d'une somme considérable pour couvrir la diminution de valeur des titres et placements. Nous aimerions à croire que le montant de cette abstraction a été exagérée cette fois et qu'il en sera recouvré une portion fort substantielle quand de meilleurs temps reviendront.

A ce même propos, peut-être apprendrez-vous avec quelque intérêt que, au cours des douze premières années du présent siècle, et tout de suite après la guerre sud-africaine, a elles seules les banques de Londres firent des abstractions de pas moins de 20 millions de livres en provision de la dépréciation dans la valeur des titres et des sécurités, et cela préalablement à toute baisse dans les valeurs survenues depuis le commencement de la grande guerre d'aujourd'hui.

Cette politique d'abstraction voulue est donc saine et bien établie; nous ne pouvions d'ailleurs l'éviter dans les circonstances présentes.

Parlant d'une façon générale, je suis convaincu que les actionnaires n'attendent pas un rapport normal de recettes à une époque sans précédent dans les annales du monde. Pareil chiffre de recettes n'aurait pu être réalisé sans des risques injustifiables. Les chances de faire de nouveau de bons profits nous reviendront encore un jour ou l'autre alors que, nous l'espérons, la banque sera en mesure d'en tirer sa part.

Ce ne sera ni demain ni dans un très prochain avenir — pas avant que la présente guerre soit terminée et que le travail de récupération et de reconstruction ait été commencé.

En attendant, notre politique continuera d'être faite de prudence, devant nous contenter d'encaisser notre dividende et de maintenir notre actif à la hauteur des valeurs courantes. Telle doit être notre tâche d'ici au jour où les nuages se dissiperont laissant bien clair et net l'horizon financier.

Nous avez vu que rien n'a été mis de côté cette année à l'intention de nos édifices de banque au Compte des Profits et Pertes. Nous pouvons vous dire que durant l'année \$125,000 ont été appliqués à ces fins, provenant des loyers en différents endroits; c'est pourquoi il n'a pas été fait d'appropriations spéciales.

Il n'a été rien demandé au bureau, au cours de la même année pour les fins du Fonds de Pension. Le bureau a été des plus généreux pour le personnel, quand les circonstances le permettaient. Aujourd'hui, les circonstances, les recettes, ne le justifient pas d'en faire autant et je n'ai rien demandé.

Passant au Bilan, vous constaterez notre position beaucoup plus forte en Comptant et la diminution dans le nombre des prêts d'escomptes par suite de circonstances dont on ne saurait trouver l'équivalent dans les annales du monde financier.

Parlant du passif d'abord, cette année nous avons payé intérêt sur une moyenne beaucoup plus forte, un montant atteignant plusieurs millions et en fait de dépôts ne portant pas intérêt nous avons eu un million de moins.

Quand à l'autre côté du compte, la principale source de gain, notre moyenne de prêts courants et d'escomptes au Canada, pour la même période, fut de \$4,000,000 de moins que l'année précédente.

Nos valeurs en espèces et en billets de la Puissance sont, en moyenne, de plus de \$8,500,000 en plus de ce qu'elles étaient il y a un an. Nos prêts à demande à New-York ont été longtemps d'environ \$1,000,000 — le taux payé étant à peine un facteur important.

Vous verrez que, durant les douze derniers mois, les moyens de gain de la banque ont été, en corrélation avec l'époque, beaucoup moindres que depuis assez longtemps. Il y a eu deux ans, la fièvre de l'immobilier au Canada, servait fait; puis de mois en mois cet affaiblissement fut plus marqué; et il y a eu au et demi nous eûmes un mouvement de réaction bien défini, s'accroissant sans cesse jusqu'au moment où la guerre éclata en août et les affaires tournèrent à mal de la façon la plus soudaine.

L'activité commerciale, vous ne l'ignorez pas, est le résultat de la confiance, et avec ce coup de tonnerre en plein ciel bleu, laissant prévoir la plus formidable guerre connue dans l'histoire, coïncida un mouvement de baisse absolument sans précédent dans les annales de la finance.

Les Bourses des valeurs du monde entier fermèrent leurs portes, le régime monétaire fut établi presque partout et tout mouvement financier fut comme en panne.

Les mesures du ministre des finances du Canada furent un heureux palliatif instantané. Les billets de banque ordinaires furent déclarés billets d'Etat (legal tenders), avec toutes garanties possibles pour leur rachat. Cette initiative du gouvernement, si prompt, fut un important facteur dans la tâche de rétablir la confiance dans nos institutions bancaires à une époque aussi critique.

L'initiative à Londres des autorités financières pour arriver au même but, avec la collaboration du Chancelier de l'Echiquier, fut également courageuse et expéditive. On sait par les journaux ce qui s'y rapporte.

Egalement à Londres, le régime moratoire, établi pendant quatre mois, fut d'une grande aide, mais ici au Canada, nous n'eûmes pas besoin de ce régime, payant tout sur présentation.

Aujourd'hui, il y a tout près de neuf mois que la guerre dure. Notre but au commencement et subséquemment était de fortifier la situation financière.

Vous voyez le résultat de nos efforts dans le bilan qui vous est soumis. Quant à la condition économique du Canada, pour vous épargner des faits et des statistiques très compliqués, il me suffira de vous dire que cette condition est, dans l'ensemble, peu active pour l'industrie et le commerce. Les commandes de guerre ont toutefois amélioré la situation.

Nous repons une grande confiance dans la perspective agricole dans l'est mais surtout dans l'ouest où la zone dite de blé est considérablement augmentée et où l'on commence à faire de la culture mixte.

L'absence à la guerre de tant de nos plus robustes jeunes gens est une perte pour le travail de la terre; peut-être y a-t-il une forte compensation dans la pensée que tant de gloire nous revient de leur conduite là-bas que c'est comme un article de notre actif national déjà et surtout pour l'avenir. Et cette jeunesse reviendra portant des cicatrices, mais ennoblie et comprenant mieux la vie simple de notre pays libre.

Mais il y a le côté prosaïque : les obligations énormes que nous fait encourir la guerre. Nous ne pouvons pas les éviter; notre sort étant lié à celui de l'Empire. Si c'était la défaite, ce serait terrible, mais si c'est le succès, ce sera encore dur. Il nous faudra vivre une vie économique encore quelques années. Pour le présent, espérons en une excellente récolte.

Après une revue succincte de la situation aux Etats-Unis et au Mexique, le gérant-général termine par un éloge du personnel de la banque et de ses succursales dont, entre parenthèses, plus de cent sont sur le front et déjà quelques-uns sur la liste attristante mais glorieuse des victimes.

SYMPATHIES AU PRESIDENT

M. John Patterson recommande que l'on passe une résolution exprimant les profondes sympathies des Directeurs et des actionnaires de la banque et qu'une copie soit envoyée au Président; aussi qu'une semblable résolution de

sympathie soit adoptée à l'adresse de M. F. Orr Lewis exprimant l'espoir de son prompt retour à la santé.

Le gérant-général exprime les sympathies du personnel et l'on décide à l'unanimité d'envoyer les résolutions ci-dessus au Président et à M. Orr Lewis.

Sur motion de MM. John Patterson et A. Piddington, Messieurs Vivian Harcourt, de Dolittle, Plender, Griffiths & Co., et J. Reid Hyde, de Macintosh & Hyde, sont nommés auditeurs de la banque pour jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle, leur rémunération ne devant pas excéder \$6,000.

Sur motion de MM. A. D. Fraser et A. Browning, Messieurs J. Patterson et A. Piddington sont nommés scrutateurs pour l'élection des directeurs.

M. Fred Hague propose, appuyé par M. A. Browning que les scrutateurs prennent le scrutin en faveur des personnes suivantes comme Directeurs :

Sir H. Montagu Allan et MM. K. W. Blackwell, Thomas Long, Alex. Barnett, F. Orr Lewis, Andrew A. Allan, C. C. Ballantyne, A. J. Dawes, Howard Wilson, Farquhar Robertson, Geo. L. Cains, Alfred B. Evans.

La motion est adoptée à l'unanimité et ces Directeurs sont déclarés élus. M. A. Browning propose un vote de remerciements au Président, au vice-président, directeurs, gérant-général et personnel pour leur travail durant l'année.

Il fait les remarques suivantes : — "Je crois que nous devons tout spécialement remercier le Bureau et le gérant-général pour la manière habile dont ils ont surveillé les intérêts de la banque par des temps aussi difficiles. Il leur a fallu beaucoup d'énergie pour faire face à cette crise que traverse l'univers entier. Les banques comme les pays écrivent l'histoire. Les rapports présentés aujourd'hui démontrent que notre administration consacre à son travail toute son énergie, son expérience et son intelligence et je suis sûr que les actionnaires lui en sont reconnaissants.

La résolution est unanimement adoptée et suivie de quelques paroles de remerciements de la part du vice-président, M. K. W. Blackwell, et du gérant-général.

La séance fut ensuite levée. A une assemblée spéciale subséquente des Directeurs, Sir H. Montagu Allan fut réélu président et M. K. W. Blackwell, vice-président.

MONTREAL JOCKEY CLUB

Réunion du Printemps

COURSES A LA PISTE DE BLUE BONNETS

DU 8 AU 15 JUIN.

Courses à plat et Steeplechase. Tous les jours

ENTREE, \$1.50 — PADDOCK, 50 CENTS DE PLUS.

MOULIN ROUGE

ANGLE SAINTE-CATHERINE ET AMHERST.

Samedi et Dimanche

ALICE JOYCE et toute une troupe d'étoiles dans

"THE WHITE GODDESS"

Un drame d'Orient en 3 parties.

Aussi "THE LURE OF MAMMON."

AUTRES FILMS. Mlle MANTHA, Pianiste.

ORPHEUM

LES ARTISTES DE L'ORPHEUM

—dans—

"MAGGIE PEPPER"

—par—

CHAS. KLEIN.

Le grand triomphe dramatique de Mlle Rose Stahl.

SERVICE SUBURBAIN D'ETE SUR LE GRAND-TRONC

Montréal-Vaudreuil et stations intermédiaires, maintenant en vigueur.

LACHINE. — 5.25 a.m., 6.20 a.m., 7.15 a.m., ex. dimanche, 8.15 a.m., tous les jours, 9.10 a.m., dimanche, 9.20 a.m., tous les jours, 12.09 p.m., ex. dimanche, 1.30 p.m., tous les jours, 2.15 p.m., samedi et dimanche, 3.30 p.m., 4.15 p.m., 5.15 p.m., 5.45 p.m., 6.22 p.m., ex. dimanche, 7.30 p.m., 8.01 p.m., tous les jours, 11.40 p.m., ex. samedi, 11.55 p.m., samedi.

DORVAL. — 5.25 a.m., 6.20 a.m., 7.15 a.m., ex. dimanche, 8.15 a.m., tous les jours, 9.10 a.m., dimanche, 9.20 a.m., tous les jours, 12.09 p.m., ex. dimanche, 1.30 p.m., tous les jours, 2.15 p.m., samedi et dimanche, 3.30 p.m., 4.15 p.m., 5.15 p.m., 5.45 p.m., 6.22 p.m., ex. dimanche, 7.30 p.m., 8.01 p.m., tous les jours, 11.40 p.m., ex. samedi, 11.55 p.m., samedi.

VALOIS. — 5.25 a.m., 6.20 a.m., 7.15 a.m., ex. dimanche, 8.15 a.m., tous les jours, 9.10 a.m., dimanche, 9.20 a.m., tous les jours, 12.09 p.m., ex. dimanche, 1.30 p.m., tous les jours, 2.15 p.m., samedi et dimanche, 3.30 p.m., 4.15 p.m., 5.15 p.m., 5.45 p.m., 6.22 p.m., ex. dimanche, 7.30 p.m., 8.01 p.m., tous les jours, 11.40 p.m., ex. samedi, 11.55 p.m., samedi.

LAKEVIEW. — 5.25 a.m., 6.20 a.m., 7.15 a.m., ex. dimanche, 8.15 a.m., tous les jours, 9.10 a.m., dimanche, 9.20 a.m., tous les jours, 12.09 p.m., ex. dimanche, 1.30 p.m., tous les jours, 2.15 p.m., samedi et dimanche, 3.30 p.m., 4.15 p.m., 5.15 p.m., 5.45 p.m., 6.22 p.m., ex. dimanche, 7.30 p.m., 8.01 p.m., tous les jours, 11.40 p.m., ex. samedi, 11.55 p.m., samedi.

LAKEVIEW. — 5.25 a.m., 6.20 a.m., 7.15 a.m., ex. dimanche, 8.15 a.m., tous les jours, 9.10 a.m., dimanche, 9.20 a.m., tous les jours, 12.09 p.m., ex. dimanche, 1.30 p.m., tous les jours, 2.15 p.m., samedi et dimanche, 3.30 p.m., 4.15 p.m., 5.15 p.m., 5.45 p.m., 6.22 p.m., ex. dimanche, 7.30 p.m., 8.01 p.m., tous les jours, 11.40 p.m., ex. samedi, 11.55 p.m., samedi.

LAKEVIEW. — 5.25 a.m., 6.20 a.m., 7.15 a.m., ex. dimanche, 8.15 a.m., tous les jours, 9.10 a.m., dimanche, 9.20 a.m., tous les jours, 12.09 p.m., ex. dimanche, 1.30 p.m., tous les jours, 2.15 p.m., samedi et dimanche, 3.30 p.m., 4.15 p.m., 5.15 p.m., 5.45 p.m., 6.22 p.m., ex. dimanche, 7.30 p.m., 8.01 p.m., tous les jours, 11.40 p.m., ex. samedi, 11.55 p.m., samedi.

LAKEVIEW. — 5.25 a.m., 6.20 a.m., 7.15 a.m., ex. dimanche, 8.15 a.m., tous les jours, 9.10 a.m., dimanche, 9.20 a.m., tous les jours, 12.09 p.m., ex. dimanche, 1.30 p.m., tous les jours, 2.15 p.m., samedi et dimanche, 3.30 p.m., 4.15 p.m., 5.15 p.m., 5.45 p.m., 6.22 p.m., ex. dimanche, 7.30 p.m., 8.01 p.m., tous les jours, 11.40 p.m., ex. samedi, 11.55 p.m., samedi.

LAKEVIEW. — 5.25 a.m., 6.20 a.m., 7.15 a.m., ex. dimanche, 8.15 a.m., tous les jours, 9.10 a.m., dimanche, 9.20 a.m., tous les jours, 12.09 p.m., ex. dimanche, 1.30 p.m., tous les jours, 2.15 p.m., samedi et dimanche, 3.30 p.m., 4.15 p.m., 5.15 p.m., 5.45 p.m., 6.22 p.m., ex. dimanche, 7.30 p.m., 8.01 p.m., tous les jours, 11.40 p.m., ex. samedi, 11.55 p.m., samedi.

LAKEVIEW. — 5.25 a.m., 6.20 a.m., 7.15 a.m., ex. dimanche, 8.15 a.m., tous les jours, 9.10 a.m., dimanche, 9.20 a.m., tous les jours, 12.09 p.m., ex. dimanche, 1.30 p.m., tous les jours, 2.15 p.m., samedi et dimanche, 3.30 p.m., 4.15 p.m., 5.15 p.m., 5.45 p.m., 6.22 p.m., ex. dimanche, 7.30 p.m., 8.01 p.m., tous les jours, 11.40 p.m., ex. samedi, 11.55 p.m., samedi.

LAKEVIEW. — 5.25 a.m., 6.20 a.m., 7.15 a.m., ex. dimanche, 8.15 a.m., tous les jours, 9.10 a.m., dimanche, 9.20 a.m., tous les jours, 12.09 p.m., ex. dimanche, 1.3

LETTRE DE QUEBEC

LA PROSPERITE D'UNE VILLE

Ce qu'on trouve dans un bas de laine — Comment on se refait une popularité — Un "boom" qui est défuntisé

(Correspondance spéciale)

Québec, 10. — Les détracteurs de Québec auront maintenant mauvaise grâce de venir parler de la prochaine banqueroute financière de Québec sous prétexte que des journaux malintentionnés ont publié, l'autre jour, que la caisse de la municipalité de cette ville était vide. Il est de fait acquis que l'on peut dire que le trésor municipal est aussi vide que la cervelle de l'un des échevins qui sont proposés à sa garde, mais on ne peut pas en dire autant des bas de laine des contribuables. Il y a au fond de ces chaussettes québécoises des fortunes ignorées. Je ne veux pas parler, ici, (pour apporter une preuve à mon assertion) du commerce dit de luxe qui est florissant, en particulier, de celui des automobiles bien que je ne puisse, en passant, m'empêcher d'en dire un mot. Les registres du Bureau des licences des automobiles, au Parlement, nous ont fait voir, ces jours derniers, qu'il s'est vendu, à Québec, ville et district, depuis le 1er avril dernier jusqu'à date, (soit deux mois seulement), 1,037 licences d'automobiles, soit, 365 de plus que l'an dernier à pareille époque. Dans toutes les autres villes, ce commerce a décliné. Il n'est donc pas étonnant, pour ouvrir une autre parenthèse, que présentement, à Québec, du plus haut fonctionnaire jusqu'au plus humble commis, tout le monde roule sur des H.P. ma chère!... Et ce que l'on en signale de paniers sur les routes mal entretenues de la banlieue!...

Mais ce n'est pas cette preuve que je veux apporter à la thèse, je dirais indiscutable, de la prospérité de la ville de Québec, comme on va dire dans quelques jours, aux fêtes de la Saint-Jean-Baptiste.

Le quartier qui, en un temps autre que celui d'une crise commerciale, industrielle et partant financière, compte le plus de pauvres gens, est bien, à Québec, celui de Saint-Sauveur. C'est un quartier d'ouvriers peuplé, du reste, de fort honnêtes gens qui, à quelques exceptions près, vivent au jour le jour. Eh! bien on vient de découvrir que dans ce quartier, le Paquet roule dans les bas de laine des habitants. C'est un pays de Cocagne où l'on ne sait pas ce que c'est que la gêne et où, je le répète, on ne serre sa ceinture qu'en temps prospère.

Sans autre préambule, soit-on comment on va dépenser, cette semaine, pour les fêtes du Sacré-Coeur dont nous avons déjà parlé et que l'on prépare depuis près de six mois? J'en appelle à tous les experts dans la matière. On ne devine pas?... Eh! bien, ces fêtes vont coûter à la paroisse une somme de \$10,000 bien comptée. Ce n'est plus ridicule, mais c'est criminel. Aussi, les plaintes se font entendre de tous côtés, non seulement de la part des éréaniens qui ne sont plus capables de se faire payer ce qui leur est dû, et que, depuis plusieurs mois, invariablement, on renvoie "après les fêtes" quand ils vont présenter leur note, mais par des membres du clergé mêmes qui ne se cachent pas de dire que c'est une extravagance et que l'on aurait dû dans ce cas comme en bien d'autres, suivre au moins l'exemple de Son Eminence le cardinal Bégin qui a voulu que les fêtes qui ont eu lieu, cette semaine, à l'occasion de ses noces d'or sacerdotales, soient des plus simples, à cause des tristes circonstances que nous traversons.

Mais venons-en au coût scandaleux de ces fêtes qu'il eût été pourtant si beau, si digne, de célébrer dans toute la simple grandeur des cérémonies religieuses ordinaires. Voici quelques détails qui en montrent toute l'extravagance. Autour du monument du Sacré-Coeur, signalons quatre lustres qui coûtent \$200.00 chacun; on a accordé pour une somme de \$500.00 le contrat de l'installation du luminaire du reposoir autour du monument; l'installation seule, c'est-à-dire la pose de plus de 12,000 lumières électriques et lampions; on a acheté 25,000 lanternes que tous ceux qui prennent part à la procession devront se procurer moyennant 10 sous; on a érigé enfin, sur le parcours de la procession, dix arcs de triomphe dont chacun coûte au bas mot \$200.00, etc., etc.

Et, pendant ce temps, les éréaniens, voisins de la banqueroute, doivent attendre, les sociétés de charité quêtent dans toute la ville pour apporter à manger aux pauvres de ce quartier, on se

plaint de la cherté des vivres, on maudit les gouvernements, on maudit l'Europe qui nous a amené la guerre, enfin! quelles plaintes ne fait-on pas entendre?...
• • •

L'autre jour, j'ai rencontré deux agents d'immobiliers de Montréal dont l'un m'a dit qu'il venait "faire des affaires" à Québec car, à Montréal, ajoutait-il, on crève, nous les agents d'immobiliers. Grand succès! lui ai-je souhaité. Depuis, je ne l'ai pas revu. Je doute fort qu'il ait fait des affaires. Malgré la prospérité sans égale et sans exemple, de Québec, le "boom" de l'immobilier est maintenant chose du passé.

Le "boom" de l'immobilier... Je ne sais pas s'il fallait appeler ainsi les quelques ventes de terrains effectuées, un jour, dans la banlieue de Québec à des prix qui sortaient de l'ordinaire. Quoiqu'il en soit, ces ventes avaient attiré l'attention des hommes d'affaires sur cette importante branche de l'activité commerciale: le commerce des immeubles, bâtis ou non. Pour les Québécois, c'était à n'en pas douter un "boom" considérable. Il n'en est pas moins certain que l'immobilier, il y a quelques deux ans, a vu de beaux jours à Québec. Mais tout casse, tout lasse et ce commerce est fini; seuls quelques actionnaires de compagnies dites d'immobiliers en ont encore le souvenir, très désagréable, du reste.

On peut dire, cependant, que les Québécois qui connaissent bien leur Québec n'ont jamais eu, comme à un article de foi, au "boom" de l'immobilier québécois. Il leur suffisait pour se fortifier dans cet athéisme particulier de jeter un coup d'œil sur leur ville au cours, disons, d'une promenade le long des principales rues.

Québec a été, et sera toujours la ville aux terrains vacants. Y a-t-il une seule rue dans la ville qui ne soit pas trouée pour ainsi dire, par un de ces mélancoliques terrains vacants où, l'hiver, s'amorce toute la neige de la rue et qui se couvre, pendant l'été, de toutes les mauvaises herbes des prairies en friche? Il y a dix ans, quinze ans même, dans tel terrain vague de l'une des rues les plus soi-disant commerciales de la ville, la neige s'amorçait comme aujourd'hui et les mauvaises herbes poussaient. Rien n'a changé si ce n'est que les arbustes, qui ont pris racine il y a quinze ans, sont maintenant devenus des arbres de taille assez respectable pour donner le gîte aux moineaux de la rue.

Chaque année, les terrains vacants s'accumulent, car, il ne se passe pas d'année que Québec ne soit visité par deux ou trois bons incendies. De sorte qu'à l'heure présente, nous avons dans nos rues, les plus commerciales comme les moins fréquentées, une réclame formidable pour le "boom" de l'immobilier; c'est un terrain de quelques centaines de pieds de circonférence couvert de pierres noircies, de pièces de fer tordues ou de bois à demi calciné. Quelquefois, on a entouré ce "lot à bâtir" d'une ceinture de planches sur laquelle les agents d'annonces ont collé des placards annonçant des drogues chimiques merveilleuses, des produits américains ou des spectacles de vues animées. C'est ainsi que ce sont transformés en espèce de parcs à vidanges les terrains sur lesquels s'élevaient, autrefois, il y a bien longtemps, des hôtels, des écoles, des grands magasins, etc. Quelquefois, un édifice ne brûle qu'à moitié, grâce à la supériorité de notre brigade; ses murs restent debout. On bouche alors les ouvertures avec des planches et l'on y colle des annonces de concert.

AU MOULIN ROUGE

Allice Joyce et toute une troupe d'actrices sont au programme samedi et dimanche au Moulin Rouge. Voilà qui réjouira les admirateurs de la grande artiste du cinéma. Le plus mystérieux de tous les drames orientaux tels que celui qui nous occupe "The White Goddess" ajoutera encore au charme de la pièce.

En voici un commencement de résumé: il y a quelque chose d'obscur dans la vie d'Elsie Farnum. Elevée par Mme Naybourne de l'Université de Jordan. Une fois par année l'Hindou Khanda visite la matrone et paye les frais d'instruction de la fillette à qui on affirme que ses parents demeurent dans l'Inde. Plus tard, Elsie s'est éprise d'Elwin Gordon. Le grand prêtre d'un temple hindou reçoit la révélation qu'Elsie veut se donner à Elwin et immédiatement on ordonne le retour de la fillette abusée, en apprenant que son départ pour l'Inde est décidé. Elle obtient de son ami qu'il la suive; et c'est ici l'intéressant commencement où se succèdent des scènes ravissantes de même que d'autres du plus poignant dramatique. On jouera aussi "The Lure of Mammon" de même quelques autres films très intéressants.

(*)

C'est plus lugubre encore.

Voilà ce que, sans doute, a pu constater, dès à présent, mon ami l'agent d'immobiliers de Montréal, qui était venu faire des affaires à Québec.

Je crois qu'il est reparti.

Jérôme COIGARD.

(*)

UN MYSTERE

Le "Carnet de la Semaine" de Paris vient d'éclaircir un mystère:

On n'a pas oublié encore tout le bruit fait, au début de la guerre, autour des 60,000 Russes invisibles qui auraient été envoyés en France, via Arkhangel et Angleterre.

Diverses explications de ce mystère furent données. En voici une nouvelle qui a le mérite d'être assez amusante.

Il paraîtrait qu'un grand commerçant russe — exportateur d'œufs — aurait envoyé dans le courant d'août d'Angleterre, une dépêche ainsi conçue:

— Faut-il expédier de suite 60,000 Russes?

Le qualificatif "russe" s'appliquait à des œufs, car il y a des œufs russes, tout comme il y a des œufs chinois...

Le personnel du télégraphe (rien d'étonnant, ce sont des femmes!) manqua de discrétion; la nouvelle s'ébruita, se propagea en un clin d'œil, et les commentaires allant, tout le monde attendit impatientement l'arrivée des 60,000 Russes...

On sait le reste...

(*)

Mot de "La Dépêche" de Toulouse: "La Turquie ne se sera donc emboîchée que pour empêcher les coups."

• • •

On assure que le prix de la "Presse" pour la meilleure réponse à la question: "Quand finira la guerre?", est gagnée par une dame qui l'a fait se terminer en mars dernier.

On a joué l'"Aiglon" chez les Jésuites. C'est un peu mieux que la "Malédiction" ou "Félix Poter". Mais que vont dire les bons journaux qui détestent Rostand?

(*)

EXCURSION A NEW-YORK

N'oubliez pas l'excursion à New-York, via le Grand-Tronc et le Vermont Central, jeudi 17 juin. Prix aller et retour \$12.30. Toutes informations données avec plaisir au bureau du Grand-Tronc, 122 Saint-Jacques, en face du Bureau de poste.

Que pour vos en-têtes de lettre, factures, circulaires, cartes d'affaires, etc., vous téléphoniez à

Main 1698

Mercantile Printing,

306 Rue St Paul

MONTREAL.

A VENDRE

A COMO sur les bords du lac des Deux-Montagnes

Deux lopins de terre, bien boisés, formant partie de la propriété de M. Godfroy Langlois.

Pour conditions, s'adresser à:

M. ARTHUR HIRBOUR, Pharmacien.

Tél. Est 889.

Coin St-Denis et Demontigny.

Pas de cabaret

Pas de danse

Le St-Régis

Le plus beau Restaurant du Canada

Lunch spécial 75
Dîner de Luxe, table d'hôte \$1.00
Service à la carte de midi à minuit. Salons privés pour groupe de dîneurs, trois et plus.

Musique par notre orchestre célèbre, tous les soirs durant le dîner et le souper.

Rue Ste-Catherine Ouest

"Le centre de la vie."

F. J. Gallagher,

Prés. et Dir. Général.

LA BANQUE DES MARCHANDS

Nous publions dans une autre page le rapport de l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque des Marchands et nous en recommandons fortement la lecture à tous ceux qui s'intéressent à la vie économique de notre pays. Un rapport de banque, c'est une page d'histoire financière et quand c'est une banque aussi importante que la banque des Marchands, on peut dire que c'est une page de l'histoire économique et financière de tout un pays.

On y trouvera, par exemple, que la banque se ressent forcément de la crise actuelle et les directeurs ne se sont pas attachés à la causer, mais on trouvera surtout que malgré la crise, la situation de la banque est très florissante et qu'elle se prépare de beaux bénéfices pour le jour où la guerre sera terminée.

Notons, entre autres choses, que la banque des Marchands a, à la fin de son année fiscale, le 30 avril 1915, un passif au public de \$71,769,000 soit 3 millions de plus qu'à la fin de l'année précédente. Elle a aussi un actif total, comptant et liquide, de \$33,421,571 soit 8 millions de plus qu'à la fin de l'année précédente. Ce sont là deux items excessivement importants dans les affaires d'une banque.

La Banque des Marchands devient de plus en plus l'une de nos principales banques canadiennes.

(*)

"LA GRANDE REVUE"

SOMMAIRE DU No. D'AVRIL 1915.

Georges Renard: Les Conséquences économiques de la guerre.
Albert Mousset: L'Espagne dans le conflit actuel.

M. Hollebecq: Le rôle de l'enfant dans la guerre.
Max Rabusson: Des prisonniers...
Julien Luchaire: Aspiration italienne — Sympathie française.

Pages Libres:

NOTRE ENQUETE

Y a-t-il une renaissance religieuse en France?
Louise Compain: Souvenirs de l'ouvrier de guerre.

Jules Dahem: Quelques apologies allemandes de la guerre.
H. Monin: Parole allemande.

A travers la Quinzaine:
Gonzague Truc: Les Allemands et la méthode.

J. Ernest-Charles: La Vie littéraire.
Ernest Lémonon: L'italianité du Trentin et de Trieste.

Le No.: 1 fr. 50. — Abonnements: Un an, Union postale, 25 fr. — 37, rue de Constantinople, Paris.

(*)

AVIS PUBLIC

In re: Succession LOUIS COTE

Vente à l'Enca

MARDI, le 15 juin prochain, 1915, à onze heures de l'avant-midi, sur les lieux, de l'immeuble suivant:

Propriété sise en la cité de St-Hyacinthe, à l'encoignure des rues St-Hyacinthe et St-Antoine, étant les lots numéros 296 297 et 710 du cadastre de la cité de St-Hyacinthe, partie des lots Nos 280 et 290 du même cadastre, et du No 285 du cadastre de la paroisse de St-Hyacinthe, avec bâtisse en briques servant de moulin à farine ou minoterie et manufacture de 165 pds par 41 pds, pouvoir d'eau considérable, quais, digues, coffres, turbines, moulages à rouleaux, machineries et outillage.

Pour les conditions s'adresser au notaire soussigné.
St-Hyacinthe, le 14 mai 1915.

RENE MORIN, N.P.

De Morin & Boisseau.

21-3

Les moteurs munis de "Overhead Camshafts" l'emportent à Indianapolis

Les courses d'Indianapolis ont démontré indubitablement la valeur des "overhead camshafts".

Les quatre premières voitures à finir la course étaient équipées de moteurs munis de "overhead camshafts", et de même huit des dix premières voitures arrivées.

Pensez-y, quatre-vingt-dix milles à l'heure pour cinq cents milles — ce qui équivaut presque à voler en automobile.

Il est indubitable que le genre de moteurs qui a accompli un exploit aussi extraordinaire plaira à n'importe quel propriétaire d'auto.

La Nouvelle Chalmers Six-40 est la seule machine ordinaire américaine équipée avec un "overhead camshaft".

Cela lui assure de la vitesse, de la force, de la souplesse et la capacité de soutenir n'importe quel effort.

C'est vers ce type que l'on évoluait en Europe quand la grande guerre vint arrêter la production européenne.

Venez voir l'automobile munie d'un "overhead camshaft", le futur type de l'automobile en Amérique et en Europe. Elle coûte \$1,400.

Comet Motor Co. Limited

305—307 rue Université
MONTREAL.

Que votre prochaine automobile soit une Chalmers

EMPORTEZ AVEC VOUS



UNE CAISSETTE DE "FRONTENAC"

POUR VOTRE EXCURSION DE FIN DE SEMAINE

TROIS QUALITES:

Etiquette bleue

Frontenac "Spéciale"

La reine des bières canadiennes — légère, extra pâle et d'un fin bouquet.

Etiquette rouge

Frontenac "Standard"

La bière des familles canadiennes. Elle donne l'appétit, tonifie l'organisme.

Etiquette brune

Frontenac "Trilanon"

La bière brune, forte. Spécialement conditionnée pour reconstituer et fortifier l'organisme.

BRASSERIE FRONTENAC, LIMITEE, MONTREAL

Un ami fidèle dans le malheur est sans nul doute un ami

Rien ne sera plus apprécié durant l'été par votre famille que de l'eau chaude en abondance et rien ne sera plus utile pendant la température torride qui se prépare avec l'installation chez vous d'un

RESERVOIR A EAU CHAUDE

CHAUFFE AU GAZ

C'est justement à cette saison-ci que vous devez vous procurer un réservoir à eau chaude, une épargne d'argent incontestée, sur l'ancienne manière. De plus, pas de charbon, pas de cendre, pas de suie, pas d'ouvrage. Pensez-y bien.

\$6.00 comptant seulement

La balance en 14 paiements mensuels de \$1.00 chacun, ou bien \$17.50 si vous préférez payer comptant. L'installation est absolument gratuite. Adressez-vous à n'importe laquelle de nos succursales pour démonstration.

The Montreal Light, Heat & Power Company

EDIFICE POWER
Coin Craig et St-Urbain
Tél. Main 4040.

SUCC. HAUT DE LA VILLE
358 Ste-Catherine Ouest
Tél. Uptown 4310.

SUCC. RUE MONT-ROYAL N° 1007
Tél. St-Louis 9090.

SUCC. DE L'EST
834 Ste-Cath., Mals.
Tél. LaSalle 1850

SUCC. LACHINE
55 N-Dame Lachine
Tél. Lachine, 385.

Pour faire distribuer dans les dépôts de journaux de Montréal et banlieues, journaux, magazines, etc., s'adresser à

H. GAGNON,
245 RUE HOGAN.
PRIX MODERES.
SATISFACTION GARANTIE.

Fût-on cent millions d'esclaves, je suis

libre.

VICTOR HUGO.

LE PAYS

Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent.

VICTOR HUGO.

GENS & CHOSES

Par FIGARO II

JOMINI qui visita le champ de bataille d'Eylau avec Napoléon, le soir même, y vit des choses tellement horribles qu'il écrivait quelques années après :

« J'avais fait de la guerre la passion dominante de ma jeunesse et je m'accusais, pour la première fois, d'avoir cédé à l'entraînement irréflectif de la vie pour une fumée de gloire qui, sans doute, ne se réaliserait jamais, car, à l'exception des chefs d'armée, quels sont ceux qui acquièrent réellement une gloire durable dans la carrière des armes? Quels sont les noms de lieutenants de l'armée ou de Cou, de qui arriveront à la postérité? »

La "Presse" n'a pas le vocabulaire varié, mais celui-ci est fidèle au poste. L'autre jour, elle parlait des "pères consensés" pour la 50,000ème fois depuis sa fondation. Et il y a encore près des deux tiers de ses lecteurs qui ne savent pas encore à quelle communauté ces gens appartiennent.

Plus un Canayen est illettré, plus il y a chance qu'il dise porte-feuille au lieu de porte-monnaie.

Montréal bien nettoyé nous rappelle les enfants endimanchés qui ont comme la nostalgie de la bonne saleté des jours de semaine.

Charles-Quint parlait espagnol à son Dieu, français à ses amis, anglais à ses oiseaux, allemand à ses chevaux. Ce monarque a toujours passé pour l'impartialité même.

On a créé un "jiney cocktail". C'est une consécration, comme c'en est une autre pour un homme public de devenir tête de pipe.

Quelle est la fée amie du genre humain qui a pu suggérer à M. de la G. de se présenter contre Lévesque!!! On va rire pour toutes les larmes que la guerre nous aura coûtées.

La quelque part: "J'ai oublié le nom du philosophe qui disait que plus les peuples avancent sur le chemin de la civilisation, plus ils deviennent incapables de forger des légendes. Si ce philosophe vit encore, il a dû se rendre compte que la guerre rend aux hommes leur ancienne aptitude."

Lapidement parlant, c'est la guerre des Khakis contre les K.K. Et dans les airs, comme dit le "N. Y. Herald", c'est la cigarette contre le gros cigare.

D'après M. Gobeil de Lautree, Boche veut dire bouche ni plus ni moins. N'est-il pas plaisant que l'on soit justement en train de la réduire par la famine?

Mark Twain conseillait de choisir ses ennemis un peu lents. Les Allemands s'en sont peut-être souvenu en choisissant les Russes.

Echo du village.

— Les Boissiers en ont toujours ben perdu un à la guerre.

— On s'en aperçoit sacrément. Les v'là tellement si supérieurs qu'il nous regardent tant seulement pas.

La civilisation avait fait disparaître des mœurs abominables. Guillaume II les restaure. Mais il ne faut pas dire que les Allemands sont des barbares et qu'ils ont dans Guillaume II l'empereur qu'ils méritent. Ça les offense, ça les humilie, ça les fait presque pleurer, ces crocodiles. On ne doit pas battre les Boches même avec une épithète.

Proverbe à l'intention des neutres persévérants: "L'occasion perdue ne se retrouve pas."

Dire que le Kaiser faillit recevoir le prix Nobel de la paix! Encore une rosière tournée à mal à l'entrée du port matrimonial.

Echo de la ruelle Piano-Leg: — Votre petite dernière en regagne ben; elle sera bonne à marier betôt.

— Peut-être dire qu'elle s'aide un peu avec de la graisse à pignons dont journal elle a vu l'annonce ces jours-ci.

"Nous ne sommes pas des Barbares" écrit l'élite universitaire boche. C'est vrai, ils ne le sont pas en théorie, rien qu'en pratique. Chez nos Hurons de 1650, c'était l'inverse et nos pères s'en trouvaient mieux.

Les immédiates générations boches auront du sang KK dans les veines. Le jus de betterave est un millionnaire en globules, composé au KK.

Doit-on considérer les colonels honoraires comme des embusqués.

A PROPOS DE DECORATIONS

Sur onze bouts de ruban, titres, etc. pas un n'échoit à un Canadien-français!

MANQUE DE TACT — UNE PROTESTATION

Un fait banal vient de contrister profondément les Canadiens-français: sur onze décorations données à l'occasion de la Fête du Roi, pas une n'échoit à l'un des nôtres.

De prime abord, l'affaire nous avait semblé si peu intéressante que le "Pays" n'en a pas soufflé mot la semaine dernière, mais plusieurs amis nous ont parlé de la chose et semblaient plutôt humiliés et froissés de ce manque de tact de la part de ceux qui donnent ces hochets de vanité.

Pour nous, nous préférons une omission pure et simple aux choix imbéciles qui sont généralement faits.

En y réfléchissant un peu plus tout de même, nous trouvons en effet, que notre race a raison de se plaindre de cet ostracisme.

Nous formons le tiers de la population du Canada, nous prenons notre grande part de la vie publique de ce pays, et nous ne voyons pas pourquoi quand il y a des honneurs à distribuer, nous sommes totalement ignorés. Nous fournis-

sions notre quote-part des hommes distingués de ce pays et sans dire que l'on devrait décorer un Canadien-Français à chaque fois que l'on décore deux Anglais, il est pour le moins injuste que sur onze décorés, nous n'en ayons pas un seul.

Au cours de cette guerre, au moment de l'effort très sérieux donné par les Canadiens-Français pour la victoire de l'Angleterre, l'acte dédaigneux qui nous ignore prend une signification très importante, et peut donner lieu à de sérieux malentendus. Hé quoi! vous n'êtes pas satisfaits de nous?

Lisez, tous les jours, la liste de ceux qui sont tués à la guerre et vous trouverez une masse de noms français. Comme chair à canon, nous sommes très utiles, mais quand il s'agit de récompenses, nous ne comptons plus.

Les Canadiens - français font plus que les Canadiens - anglais nés au pays, mais qu'est-ce que cela signifie? Nous organisons régnent sur régiment, et après?

Certes, ce manque de tact ne

pouvait arriver à un plus mauvais moment. Tous les hommes bien intentionnés de ce pays, — Anglais ou Français — déplorent les dissensions qui s'élèvent entre les deux races et voilà qu'on seable prendre plaisir à nous traiter en peuple conquis ou en peuple inférior.

Et pourtant des politiciens de l'envergure de M. Hendrie, lieutenant - gouverneur de l'Ontario, il y en a des douzaines chez les Canadiens-Français. Il y a aussi des douzaines d'Ames, peut-être pas au point de vue de la fortune, mais au point de vue de la valeur. Et puisqu'on "sire" le lieutenant-gouverneur de l'Ontario, pourquoi le lieutenant - gouverneur de Québec ne bénéficie-t-il pas du même honneur?

Mystère, mesquinerie et petites-

se! Qu'il soit bien entendu toutefois que nous réclamons simplement parce qu'on semble oublier qu'il y a des Canadiens-Français dans ce pays!

Car nous ne tenons pas plus que cela à voir décorer nos politiciens — c'est la classe de gens que l'on décore généralement.

Nous ne pouvons nous empêcher de constater que si les nôtres n'avaient jamais été décorés, surtout si le désir de ces croix et de ces titres ne leur était jamais venu, peut-être aujourd'hui compteriez-vous davantage dans la Confédération.

Pour un bout de ruban, pour un titre de Sir, nous avons été dans le passé ignominieusement vendus par ceux qui devaient être nos défenseurs. Que de bassesses, que de courbettes, que de droits abandonnés dans la conquête de ces honneurs! Oh! le mot de Lord Dufferin a été cruellement vrai.

Si, au moins, nous pouvions nous dire que cette fois le gouvernement impérial n'a pas décoré de Canadiens-Français parce que personne parmi leurs "chefs" n'était prêt à troquer son honneur pour cet honneur, mais, hélas! il y en a encore plusieurs qui nous jetteraient dans la gueule du loup, pour devenir Sir celui-ci ou Sir celui-là.

Doux pays!

CHEZ LES BELGES

Le grand père du glorieux souverain de la Belgique était, comme son petit-fils, un roi démocrate, et tout se passait un peu à la papa dans son entourage.

Un jour qu'il sortait de son palais de Laeken par une des portes de service, ce qui lui arrivait souvent, il avisa la sentinelle qui mangeait goulument une de ces grosses tartines bien beurrées dont sont si friands nos amis les Belges.

L'homme avait une bonne tête naïve, et le roi, paternellement, l'interpella, lui demandant d'où il était. Après avoir satisfait la curiosité royale le soldat demanda :

— Et vous, Moche, qui est-ce que vous êtes? Militaire, probable? Sans doute capitaine?

— Mieux que cela.

— Colonel, possible?

— Encore mieux.

— Général pour sûr?

— Toujours mieux.

— Alors, tu es le roi, sais-tu; eh bien, tenez une fois ma tartine, pour que je te présente les armes!

LE CANADA ET LA SUISSE

Une partie du public canadien ayant été induite en erreur par certaines rumeurs sans fondement tendant à lui faire croire que la Suisse, étant serrée au centre de l'Europe entre quatre puissants Etats belligérants, se trouvait, depuis l'entrée en guerre de l'Italie, privée de toutes communications avec des ports de mer et empêchée en conséquence d'échanger ses produits avec le Canada, M. Henri Martin, Consul Général de la Confédération Suisse pour le Dominion, a reçu du Département Politique Suisse à Berne la dépêche suivante :

"Le trafic de la Suisse avec les pays étrangers n'est nullement interrompu. Tout ce trafic va par les ports français directs, ment, ou bien via Grande-Bretagne. La ligne par Rotterdam peut aussi être employée, mais les occasions d'expédition par la voie maritime hollandaise sont plus rares."

Le Consul Général de la Confédération Suisse à Montréal, prie respectueusement tous les journaux canadiens de reproduire cette information, et fait remarquer en outre qu'en vertu d'un arrangement récent entre la Banque Nationale Suisse et la Banque de Montréal, tous les paiements canadiens destinés à la Suisse peuvent se faire dans le Canada entier par l'entremise de toutes les succursales de la Banque de Montréal.

Rémy de GOURMONT.

(De la "France").

NOTES ET REMINISCENCES

Un Sport National

Lacrosse, long the Canadian national summer game, has been losing ground in recent years, and the prospects for the coming season are not such as to encourage its devotees.

La "GAZETTE" du 8 avril 1915.

Nous voyons, depuis quelques semaines que les parties de crosse ont lieu. Mais l'enthousiasme d'autrefois ne s'est pas rallumé. Ce sport est déserté, à la fois, par ses anciens artistes et par ses clients les plus fidèles. La vogue est au baseball. Sic transit gloria mundi, en toutes choses.

Mais ce n'est pas pour rechercher et apprécier les causes d'une décadence de ce genre que ce petit article doit être écrit. Ces causes ont eu les honneurs de l'éditorial dans la solennelle "Gazette", de Montréal. C'est l'air, vraiment, d'un éloge funèbre. Il y a quelques autres choses à dire qui sont plus à leur place sous notre rubrique.

D'abord, on l'a remarqué, la "Gazette" parlant du jeu de crosse, le qualifie de sport national; en 1879, traçant un manuel de ce jeu, un M. W. J. Beers disait la même chose; en 1909, dans la "Revue Populaire", M. E. Z. Massicotte faisait de même; et voici que dans son "Annual Archaeological Report of the Province of Ontario for 1914", M. Rowland B. Orr emboîte le pas, restreignant, toutefois, son article sur le sujet à la manière dont les sauvages d'autrefois "handled the stick", "maniant le bâton" — selon l'expression classique.

Notre sport national... Je ne vois pas grand'chose qui justifie cette qualification. Les courses de chevaux pourraient beaucoup mieux la mériter. A la vérité, je crois plutôt que nous n'avons pas, que nous n'avons jamais eu de sport national. Le jeu de crosse n'a jamais été pratiqué en dehors de quelques cités; on ne l'a jamais vu en honneur dans nos petites villes et villages où se constituent, aujourd'hui, tant de clubs de baseball.

On finira peut-être par dire du baseball: notre sport national, oubliant qu'il nous vient des Américains.

Le jeu de crosse est une relique (améliorée?) acquise des sauvages. Il en est question jusque dans les Mémoires de Nicolas Perrot, le journal du Père Charlevoix, les Relations des Jésuites, Charlevoix et Perrot en ont laissé des descriptions très animées. M. Beers, plus près de nous et en quelque sorte l'historien attitré du jeu, en disait vers 1890 :

"La joie commençait vers les neuf heures du matin. Les joueurs étaient presque nus et il était permis de renverser l'adversaire et de faire usage du croc-en-jambe, si la balle tombait parmi les spectateurs, les joueurs se précipitaient au milieu d'eux et sans aucun égard les écartaient, les bousaillaient, etc."

Le jeu ne s'est pas sensiblement amélioré, somme toute, surtout si nous avons gardé bonne mémoire de certaines joutes. Du vrai temps des sauvages, avant ou vers la conquête, M. Orr nous rapporte des faits qui nous justifieraient d'être assez sceptiques sur la dose de douceur mise par les blancs dans le jeu. Il semble même que, tout bien considéré, les sports indiens d'autrefois gagnent à la comparaison. Ils avaient plus de confiance dans leurs divinités que dans le croc en jambe.

"They had rooters, too, at those savage matches. But the champion rooters were medicine men, shamans they called them, who were able to call down bad luck on the opposite team. Nor was the excitement of betting wanting to this aboriginal game. The red onlookers frequently wagered all they possessed on the home team. We are not so modern as we think we are in our sports."

LE LISEUR.

Les idées du jour

UN INSTANT

En recevant le numéro de mai du "Bulletin des écrivains", je songe à une phrase de Voltaire que j'ai précisément lue ces jours derniers. Je la cherche, la voici : "Il faut vingt ans pour mener l'homme d'état de plante où il est dans le ventre de sa mère et de l'état de pur animal qui est le partage de sa première enfance, jusqu'à celui où la maturité de la raison commence à poindre. Il a fallu trente siècles pour connaître un peu sa structure. Il faudrait l'éternité pour connaître quelque chose de son âme. Il ne faut qu'un instant pour le tuer." On pourrait reprendre cela, en le paraphrasant et en l'appliquant à ces jeunes écrivains dont il tombe quelquefois, peut-être encore, au moment que j'écris. Il a fallu vingt-cinq ou trente ans pour former cet esprit et le rendre apte à mettre un peu d'ordre dans les

sensations éprouvées d'abord confusément par ses organes, à observer comment peu à peu elles se transforment en sentiments et les sentiments en raison, à acquiescer en même temps l'art de les exprimer par le verbe selon toutes ces nuances qui s'engendrent l'une l'autre, à façonner enfin un être qui se différencie d'un autre à la fois par la qualité de l'émotion pure et de l'émotion intellectuelle, à donner à ces émotions mêlées l'expression exacte qui le vivifie encore et le rend accessible aux hommes qui croient y retrouver la mélodie même qui bruisait confusément en eux, et un instant a suffi pour détruire cet organisme compliqué et choisi. La vie s'écoule la pensée et tout le futur qu'elle contenait. Que de rêves, que de chimères, que d'amour, que d'âmes répandues dans les mares de sang d'un champ de bataille!

Rémy de GOURMONT.

(De la "France").

Regal

EPELEZ A REBOURS

Savez-vous combien est bon un grand verre de Regal froide durant une journée chaude alors que vous êtes altéré?

La Regal est pure. Elle stimule l'appétit et aide la digestion. C'est le breuvage idéal pour les gens tempérants.

La Regal est faite du meilleur malt d'orge canadien sous la surveillance du gouvernement et est entièrement canadienne.

Nous garantissons la pureté de la Regal.

Ayez de la Regal à la maison et servez-en à vos invités.

GEO. SORGUS, 35 rue Rivard, MONTREAL.

Tél. Est 1194.

THE HAMILTON BREWING ASSOCIATION, Limited, HAMILTON, CANADA

ECOLE POLYTECHNIQUE

ADMISSION

Les examens d'admission pour la division des Ingénieurs, pour la division des Architectes, et pour l'Ecole de Préparation (1ère et 2ème section) commenceront le 21 Juin.

Les Inscriptions pour la Section des Arts Décoratifs et Industriels pour l'année scolaire 1915-16 sont reçues dès maintenant. Pour les conditions d'admission s'adresser au Directeur de l'Ecole Polytechnique de Montréal.

Nouveau Restaurant Transportation

Patronné par les principaux hommes d'affaires et hommes de profession.

Cuisine excellente. Service parfait. Prix populaires.

SOUS LA DIRECTION DE FREEMAN'S LTD.

EXAMEN DES YEUX GRATIS Guérison des yeux sans médicaments. Verres forts, nouveau système ORDRE, sont garantis pour bien VOIR de LOIN et de PRES, traquer, conduire, lire et écrire. Consultez le meilleur LE SPECIALISTE BEAUMIER

INSTITUT 144, rue Ste-Catherine Est Coin Av. Hotel-de-Ville

AVIS.—Cette annonce rapportée vaut 15c. par dollar sur tout achat en lunetterie. Spécialité: Yeux artificiels. N'achetez jamais des "pedlers" ni aux magasins "à tout faire" si vous tenez à vos yeux.

La Banque des Marchands du Canada

FONDEE EN 1864

Capital Payé \$7,000,000. Fonds de Réserve \$7,245,140

Succursales et Agences dans la Cité de Montréal

BUREAU-CHIEF, RUE ST-JACQUES: 1255 rue Ste-Catherine Est; 320 Ste-Catherine Est; 672 rue Centre; 1330 Boulevard St-Laurent; 1866 Boulevard St-Laurent; rue St-Denis et St-Zotique.

209 Succursales et Agences en Canada, s'étendant de l'Atlantique au Pacifique.

Opérations de Banque en général et Département d'épargne dans toutes les succursales.

COMPAGNIE EQUITABLE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU

Faits importants concernant cette compagnie: elle a surpassé en 1913 le record de toutes les années précédentes de son histoire. L'augmentation de son actif s'élève à \$30,984.19. Les pertes en voie de règlement se montent aujourd'hui à \$1,000.

Un dépôt complet au gouvernement garantit absolument les porteurs de polices contre toute perte.

LE CHAMPAGNE

G.H. MUMM & CO.

EST TOUJOURS LE VIN DES ROIS

Le plus recommandable par son goût exquis, sa qualité et son bouquet.

S. B. TOWNSEND, LIMITED.

Seuls Agents pour le Canada, — MONTREAL.

ENSEIGNES

FRED. MORGAN

636 STE-CATHERINE OUEST

Coin Crescent.

Téls. Up. 2703. Westm. 4645

MONTREAL.

HOTEL "LE RELAIS"

LIMITEE

Est l'hôtel favori des voyageurs. Service de première classe. Vis-à-vis la gare Viger, rue Berri.



Nos dents sont très belles, naturelles, garanties.

INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN

102, Rue St-Denis

Montréal

Boucher & Mercier

Marchands-Tailleurs

316 Rue ST-LAURENT

Montréal

Tél. Bell Main 1466

lan

JOS. BRUNET

Propriétaire de Carrières de Granit

Manufacturier et importateur de

Monuments en Marbre et Granit

OUVRAGES DE BATISSES

ET DE CIMETIERES, ETC

Estimations données sur application.

Bureau et Atelier :

675 Chemin Côte des Neiges

Tél Bell Up 1466. Montréal.

JOSEPH RIELLE,

Arpenteur Provincial

Quebec Bank Bldg., MONTREAL

TELEPHONE MAIN 77.

Charles Lavallée

(Fondée en 1852) 85 Blvd St-Laurent.

Téléphone Main 554.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET

MUSIQUES EN FEUILLES

Assortiment le plus complet. Répara-

tions de toutes sortes.

Agents pour Besson & Cie, London,

Ang., Polisson, Guinet & Cie de Lyon,

France, Fork & Sons, de Grand

Rapids, Mich.

Faites nettoyer vos vitres par la

Montreal Window Cleaning Co.

Téléphonez-leur ou écrivez-leur :

Téléphone Main 2443.

The Arbour Hotel

CO'Y, LTD.

JOHNNY BERTRAND,

Gérant

185 et 187

Boulevard St-Laurent

Liqueurs et Cigares de 1er Choix.

Tél. Bell Est 4510. Montréal.

JACOBS, HALL, COUTURE & FITCH

Avocats et Commissaires pour toutes

les provinces. Edifices Power, 80 rue

Craig Ouest. Tél. Main 4040.

COMPTABLES

CHARTRAND & TURGEON

55 St-Frs-Xavier, Montréal, Main 5141

Joseph Fortier Ltée

FABRICANT-PAPETIER,

NEGOCIANT

Atelier de Reliure, Typographie,

Gaufre et Reliéf.

Magasin de Papeterie Mercantile, Ex-

portation, Fabrication, Importation.

Système de livres de comptabilité

à feuilles mobiles

210, Notre-Dame O., coin Saint-

Pierre. Tél. Main 444-445.

LES HOMMES D'AFFAIRES

De profession, etc., trouveront toujours

une cuisine et des liquors de première

classe en visitant

"LE TERRAPIN"

25 RUE NOTRE-DAME OUEST

EGLISE DU REDEMPTEUR

ANGLE CARTIER ET SHERBROOKE

Culte le dimanche à 11 a.m. et 7 p.m.

Rév. H. E. BENOIT, past

GABRIELE D'ANNUNZIO

La part du grand poète dans la mise-en-train de l'Italie

Contrairement à l'idée répandue Platon n'expulse pas de sa République tous les poètes, au moins indistinctement. Ceux qu'il met à la poterne de l'Etat idéal "après leur avoir versé des parfums et leur avoir enrubannés de bandelettes" — livre troisième — sont les tragédies et les comédies, parce qu'ils imitent inexactement la vie et en grossissent les réalités. Ils traitent ainsi les hommes en enfants et les bercent de fables indignes de l'âme citoyenne. Ni Eschyle, ni Aristophane, ne résistent ainsi à la doctrine, ce qui est peut-être un peu sévère. Il faut croire que Platon n'accompagnait point Socrate, son maître, au théâtre où celui-ci, dit-on, n'en manquait pas une.

Or, de cette république austère, plus spartiate qu'athénienne, ni Pindare, ni Tyrtée ne sont éliminés par le philosophe, sans doute parce qu'ils sont des lyriques purs et que le lyrisme a un rôle social. Ce rôle social est l'exaltation du patriotisme. La lyre donne des combattants à la liberté. On ne le lui fait pas dire, au patron d'Aristote! Ce que nous venons de voir en Italie, plus de deux mille trois cents ans après le "Contrat social" du Jean-Jacques hellénique est propre à consoler les enfants d'Orphée des dédains de l'utilitarisme. L'un des nôtres, sur une grève de Gênes, ville marchande, vient de broder son nom sur la bannière d'un peuple. Giuseppe Garibaldi 1860 — Gabriele d'Annunzio 1915. Il y a comme un bruit de statue à Carrare.

Je me rappelle que cette légende hellénique de Tyrtée plaisait entre toutes au bon et incorruptible porte-lyre Théodore de Banville et qu'il nous la donnait pour histoire authentique et "arri-vée". — N'en doutez pas une minute, certifiant-il, et que sa leçon vous guérisse du mal d'avoir trop d'esprit, comme il en advint aux "blagueurs" d'Athènes. Oui, le pauvre Tyrtée était laid, naïf, contrefait et même borgne et devant son échoppe de guaffa tous les polissons de la ville de Milève défilèrent pour lui tirer la langue, mais ce gnome chantait comme Apollon lui-même, et à cela il n'y a rien à faire: "spiritus flat ubi vult." Lorsque sur l'ordre de la pythie extralérida des Delphes les lourds soldats de Sparte, attaqués par les Messé-

niens, s'en vinrent demander aux "boulevardiers" de Périèles de leur prêter un général pour diriger leur armée de gladiateurs inhabiles aux stratégies. Athènes eut leur en faire "une bien bonne" en leur donnant pour tel le savetier lyrique. Ils le prirent. Tout bouillonnant, il se mit à leur tête, et, sans épée ni bouclier, droit devant lui, éperdu, il entonna de telles "Marseillaises" que les Messéniens en reculerent jusqu'au sommet des montagnes, ce dont Athènes fut béjane.

—Oui, ajoutait Banville, vous en riez, c'est entendu, gloire et victoire, lauriers et guerriers, entailles et batailles, mais il y a la manière et Tyrtée était un poète lyrique.

Quand donc reconnaitrons-nous que la nature ne fait rien d'inutile et qu'un mauvais gœux de poète peut et doit avoir son rôle propre dans la caravane? Alexandre emportait son Homère, aux Indes, dans son bagage. Napoléon lisait Ossian sous la tente, et même il prétendait le comprendre, ce qui n'a toujours semblé surprenant. Nombre de hauts esprits, parmi lesquels je me plais à compter les économistes, font leur dimanche de Virgile et de toute la magistrature lit et relit Horace. Alors pourquoi nous vouer à l'hôpital? Pourquoi, pis encore, se gausser de nous devant nos échoppes si, aux premiers coups de trompette guerrière, on nous pousse à l'avant avec la lyre?

Je ne connais pas Gabriele d'Annunzio, même de vue, et tout ce que j'en sais, d'après les bruits de papiers publics, c'est que, bel artiste de la langue du Dante, il était venu s'exercer à la nôtre, sur place, et qu'il nous aimait. La France se donne à qui la mérite et à la mesure du génie. Il y avait donc plusieurs années que l'hôte était devenu le frère adoptif des enfants du Père Hugo et qu'il rompit avec eux le pain de famille. L'Italie ne le réclamait pas, ce dont visiblement il le boudait un peu, mais, comme la Bourgogne du melodrama, l'Italie était heureuse, elle n'avait pas besoin de poètes.

La France l'était moins. Lâchement envahie par les hordes de la kulture, elle ralliait dans ses champs et ses vignes, au milieu des moissons et des vendanges, tous

les combattants improvisés qu'elle pouvait aligner pour sa défense; les Tyrtées lui surgirent des échoppes, les grands, les moyens, les petits, et, parmi eux, Gabriele d'Annunzio, dans sa langue d'adoption, fournit son hymne solidaire. Il faut croire qu'il fut reconnu de l'autre versant des Alpes et qu'on nous le jalousa. Celui qui chante ainsi sa seconde patrie est nécessaire à la première. Là-bas aussi l'heure tyrtéenne sonnait de tous les carillons de la péninsule sacrée. A son tour il en reconnut les cloches, et il se désola. Terre natale, voici ton fils!

C'est l'une des grandes journées des Fastes Littéraires, non seulement de ce temps, mais de tous les temps, le tumulte italien du Quarto ou sur le même rivage d'où Garibaldi et ses Mille étaient partis pour la Sicile, un simple manège du verbe rythmé jeta tout un peuple aux bras de la Liberté! L'homme qui a eu cette minute dans sa vie en a bu l'elixir en une goutte et si les mots, gloire et immortalité ont un sens, en ce monde où rien d'autre ne dure, il n'y a plus à les expliquer à ceux qui ne l'entendent point ils n'ont qu'à écouter le bruit de la boîte qui cherche le derrière teuton. C'est un poète qui la mise en branle.

J'ignore et je ne verrai pas ce que la terre maternelle du Dante, de Pétrarque, de Michel-Ange, de Raphaël, du Titien, du Tasse et de l'Arioste, nos ancêtres indivis, va devenir dans le redressement de la carte européenne, mais quel qu'il soit, la haut, qui se charge des bonnes affaires et qui commence ostensiblement sa besogne, un peu lente, hélas, mais sûre. Une fois encore c'est par un devin de profession qu'il l'annonce, selon son habitude méthode, et c'est en cela qu'il est le vieux Dieu, si bêtement invoqué par le tueur d'enfants. Le vieux plan du vieux dieu paraît être de ligner, coaliser et unir autour du lac bleu où il se mire, les peuples de la race qui lui fait le plus d'honneur. Et voilà ce que Gabriele d'Annunzio vaticine à tour de lyre. Ne dites plus de mal des poètes, ils sont sorciers.

Emile BERGERAT.

(De l'Information).

LEÇON DE LIBERALISME

Un étudiant de l'Université de Harvard ayant écrit un poème intitulé "Gott mit uns" jugé défavorable à l'Allemagne, M. Kuno Meyer, professeur de langues celtiques à l'Université de Berlin et séjourant actuellement à New-York, écrivit au président de l'Université de Harvard, M. Lowell, et lui déclara que cette poésie était "une insulte gratuite et effrontée à l'honneur et à la bonne renommée d'une nation amie". (Sans doute l'érudit celtisant s'interdisait-il par avance d'applaudir au torpillage de la "Lusitania").

Le président de l'Université de Harvard a répondu au professeur Kuno Meyer par une lettre fort modérée, où il déclare :

Dans une Université américaine, la liberté de parole des professeurs et des étudiants ne connaît point de limites. Leurs déclarations ne sont point soumises à l'autorité d'un directeur. Nous continuerons à observer chez nous cette liberté de parole et de pensée qui est à nos yeux inséparable des principes de la liberté académique. J'espère que le jour viendra où vous et vos collègues en Allemagne reconnaîtrez que notre attitude est la seule bonne.

(*)

Province de Québec, District de Montréal, No 608.

COUR SUPERIEURE

Dame F. Litovsky, épouse commune en biens de Solomon Grabstein, de la Cité et du District de Montréal, dûment autorisée à ester en justice pour les fins des présentes par jugement de la Cour Supérieure,

Demanderesse,

Solomon Grabstein, du même endroit, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée par la demanderesse contre le défendeur le 6 mai 1915.

JACOBS, HALL, COUTURE & FITCH, 21-5, Avocats de la demanderesse.

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal.

Avis est par le présent donné qu'un dividende de deux dollars par action sur le capital de cette institution, a été déclaré et sera payable à son bureau chef, à Montréal, le 25 mai 1915.

JACOBS, HALL, COUTURE & FITCH, 21-5, Avocats de la demanderesse.

Par ordre du Bureau de Direction.

A. P. LESPERANCE, Gérant.

Montréal, le 25 mai 1915. 22-2.

THE BRITISH AMERICAN IMPORT CO., LIMITED.

Avis d'émission de lettres patentes supplémentaires.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que l'honorable Louis Coderre, Secrétaire du Canada, en vertu de stipulations de l'Acte des Compagnies, Chapitre 79 des Statuts Révisés du Canada, a émis des Lettres Patentes Supplémentaires à "The British American Import Co., Limited", étendant les pouvoirs de la Compagnie au point d'inclure les objets et fins suivants:

Devenir garante et sécurité et se porter responsable pour le paiement de billets promissaires, notes de courtage, comptes ou toutes autres obligations de quelque nature que ce soit pour toute autre corporation, compagnie ou individu avec lesquels la compagnie peut avoir des affaires.

Daté à Ottawa, ce 29e jour de Mai, 1915.

THOMAS MULVEY, Sous-Secrétaire d'Etat.

JACOBS, HALL, COUTURE & FITCH, Procureurs pour la Compagnie. 23-4

MAJESTIC REALTY COMPANY, INCORPORATED.

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du trente-unième jour de mai, constituant en corporation MM. Samuel William Jacobs, conseil du Roi, Alexandre Rives Hall, conseil du Roi, J. Casimir Papineau Couture, avocat, Louis Fitch, avocat, et Harry Gould, comptable, de la cité de Montréal, pour les fins suivantes:

Acquérir par achat, louage, échange, concession ou autrement, et détenir des terres, biens fonds et immeubles de toute description, et développer, améliorer, exploiter et transformer ces propriétés, en rues, ruelles, squares, lots ou autrement, ériger des maisons, édifices et autres constructions sur les biens-fonds ainsi acquis, vendre, louer, prendre à bail, transporter, échanger, aliéner et autrement disposer des terres, biens-fonds et immeubles ainsi que des bâtiments ci-dessus construits, aliéner toutes rues, squares ou ruelles tracés sur ces propriétés en faveur de toutes personnes ou municipalités, aux termes et conditions que la compagnie jugera convenables;

Etre agent d'immeubles et d'assurances et, aussi, agents pour la collection des loyers;

Prendre et détenir des mortgages, hypothèques et biens, se garantir du paiement du prix d'achat de toute propriété vendue par la compagnie, des acheteurs ou autres, ou les avances par la compagnie aux acheteurs pour des fins de construction et autres améliorations;

Acquérir, construire, entretenir et exploiter des travaux d'aqueducs aux fins d'approvisionnement d'eau les détenteurs et acheteurs des propriétés de la compagnie, ou les personnes et corporations détenant les terres contigües à celles, aux termes dont, on pourra convenir, le tout en conformité avec les règlements municipaux et relatifs.

Construire, entretenir et faire fonctionner des tuyaux de drainage et autres installations; faire le drainage des terres et héritages aux mains de la compagnie, ou de ceux voisins;

Acquérir par achat, louage ou autrement disposer de toutes ou d'au-

ne partie des biens, droits, créances, ou de l'entreprise de la compagnie en considération de ce qu'on pourra convenir y compris les actions, obligations, débiteurs ou autres valeurs d'aucune autre compagnie, ou en prenant des hypothèques sur ces terres et constructions;

Acquérir, échanger, accepter en paiement, ou autrement acquérir, posséder et détenir, vendre et aliéner les parts, débiteurs, obligations et autres valeurs dans d'autres compagnies similaires à celle-ci dans ses objets, en tout ou en partie, acquérir, détenir, vendre et disposer des droits d'hypothèques, de privilèges ou de droits de gages de toutes compagnies ou de toutes personnes ou collectivités par icelles;

Garantir, cautionner, assumer la responsabilité du paiement des billets promissaires, lettres de change, comptes ou toutes autres obligations de toute nature, de toute corporation ou société ou personne;

Payer aucune propriété, les biens meubles et immeubles, les droits, privilèges, la compagnie pourra également acquérir, et avec l'approbation des actionnaires, rénumérer les services rendus à la compagnie, avec des actions entièrement libérées, des obligations, des débiteurs ou autres valeurs de la compagnie;

Se fusionner, partager les bénéfices, s'associer avec aucune personne ou compagnie faisant le même commerce ou un commerce semblable à celui que cette compagnie est autorisée à exercer, suivant les conditions que la compagnie pourra statuer;

Faire tous actes et exercer tous pouvoirs, transiger de tout ce qui découle des objets pour lesquels cette compagnie est incorporée, sous le nom de "Majestic Realty Company, Incorporated", au capital action de vingt mille piastres (\$20,000.00), divisé en deux cents (200) parts de cent piastres (\$100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation est dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce trente-unième jour de mai 1915.

C. J. SIMARD, Sous-Secrétaire de la Province.

JACOBS, HALL, COUTURE & FITCH, Procureurs des requérants. 23-4

WINDER'S LIMITEE

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du dix-neuvième jour de mai 1915, constituant en corporation MM. Andrew Ross McMas-

ter, conseil du Roi, de la cité de Westmount, Auguste Angers, avocat Patrick Sylvestre Kennedy, étudiant en droit, Mademoiselle Minnie Bradley, secrétaire, de la cité de Montréal, pour les objets suivants:

Faire le commerce d'effets denrées et marchandises de toutes espèces et descriptions;

Exercer tout autre commerce qui pourra paraître à la compagnie susceptible d'être conduit convenablement en rapport avec celui de la compagnie, ou jugé, directement ou indirectement de nature à augmenter les biens et droits de la compagnie ou à les rendre productifs;

Faire le commerce d'agents de manufactures;

Acquérir et assurer, en tout ou en partie, l'actif et le passif de toute personne ou compagnie faisant le commerce de cette compagnie est autorisée à exercer ou en possession de biens convenables aux objets de la compagnie, et payer ces acquisitions avec des actions ou des obligations de la compagnie;

Acquérir des brevets d'invention ou concessions conférant tous droits à l'usage d'aucune invention qui pourra sembler susceptible d'être utilisée à la réalisation des objets de la compagnie, ou tout renseignement y relatif;

Se fusionner avec aucune autre compagnie ou faire des conventions pour le partage des profits avec toute personne ou compagnie faisant un commerce ou des affaires semblables au commerce et aux affaires pour lesquels cette compagnie a obtenu son autorisation, ou étant engagée ou sur le point de s'engager dans le commerce ou faire des affaires, ou qui pourraient être conduites, directement ou indirectement au bénéfice de cette compagnie;

Vendre et disposer de l'entreprise de la compagnie ou d'aucune partie d'icelle, en considération de ce que la compagnie jugera convenable, et spécialement pour des actions, obligations ou valeurs d'aucune autre compagnie identifiée à celle-ci dans ses objets, en tout ou en partie, sous le nom de "Winder's Limitee", avec un capital action de dix mille piastres (\$10,000.00) divisé en deux cents actions (200) de cinquante piastres (\$50.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, est en la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce dix-neuvième jour de mai 1915.

C. J. SIMARD, Sous-Secrétaire de la province.

CAMPBELL McMASTER & PAPI-NEAU, 22-4, Procureurs des requérants.

THE ALASKA FUR TRADING COMPANY INCORPORATED.

Avis est par le présent donné qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du septième jour d'avril 1915, constituant en corporation MM. Max Herman, agent, Max Schuler, Moses Granit, Morris Schunkin, et Moritz Rosenberg, marchands, de la cité de Montréal, pour les objets suivants:

Acquérir et assurer, en tout ou en partie, l'actif et le passif de toute personne ou compagnie faisant le commerce de cette compagnie est autorisée à exercer ou en possession de biens convenables aux objets de la compagnie, et payer ces acquisitions avec des actions ou des obligations de la compagnie;

Acquérir des brevets d'invention ou concessions conférant tous droits à l'usage d'aucune invention qui pourra sembler susceptible d'être utilisée à la réalisation des objets de la compagnie, ou tout renseignement y relatif;

Se fusionner avec aucune autre compagnie ou faire des conventions pour le partage des profits avec toute personne ou compagnie faisant un commerce ou des affaires semblables au commerce et aux affaires pour lesquels cette compagnie a obtenu son autorisation, ou étant engagée ou sur le point de s'engager dans le commerce ou faire des affaires, ou qui pourraient être conduites, directement ou indirectement au bénéfice de cette compagnie;

Vendre et disposer de l'entreprise de la compagnie ou d'aucune partie d'icelle, en considération de ce que la compagnie jugera convenable, et spécialement pour des actions, obligations ou valeurs d'aucune autre compagnie identifiée à celle-ci dans ses objets, en tout ou en partie, sous le nom de "The Alaska Fur Trading Company", et tout l'actif et le passif du dit commerce et payer le tout en actions de la compagnie libérées et non sujettes à appel, en tout ou en partie, ou avec d'autres valeurs de la compagnie;

Faire des conventions pour le partage des bénéfices, union d'intérêts, concessions réciproques ou autres, avec toutes personnes et aucune d'elles, compagnie et corporation exerçant ou croyant exercer ou ayant l'intention d'exercer ou d'entreprendre toute affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou qui pourraient être conduites, directement ou indirectement au profit de la compagnie, ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie;

Faire des conventions pour le partage des bénéfices, union d'intérêts, concessions réciproques ou autres, avec toutes personnes et aucune d'elles, compagnie et corporation exerçant ou croyant exercer ou ayant l'intention d'exercer ou d'entreprendre toute affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou qui pourraient être conduites, directement ou indirectement au profit de la compagnie, ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie;

Faire des conventions pour le partage des bénéfices, union d'intérêts, concessions réciproques ou autres, avec toutes personnes et aucune d'elles, compagnie et corporation exerçant ou croyant exercer ou ayant l'intention d'exercer ou d'entreprendre toute affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou qui pourraient être conduites, directement ou indirectement au profit de la compagnie, ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie;

Faire des conventions pour le partage des bénéfices, union d'intérêts, concessions réciproques ou autres, avec toutes personnes et aucune d'elles, compagnie et corporation exerçant ou croyant exercer ou ayant l'intention d'exercer ou d'entreprendre toute affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou qui pourraient être conduites, directement ou indirectement au profit de la compagnie, ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie;

Faire des conventions pour le partage des bénéfices, union d'intérêts, concessions réciproques ou autres, avec toutes personnes et aucune d'elles, compagnie et corporation exerçant ou croyant exercer ou ayant l'intention d'exercer ou d'entreprendre toute affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou qui pourraient être conduites, directement ou indirectement au profit de la compagnie, ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie;

Faire des conventions pour le partage des bénéfices, union d'intérêts, concessions réciproques ou autres, avec toutes personnes et aucune d'elles, compagnie et corporation exerçant ou croyant exercer ou ayant l'intention d'exercer ou d'entreprendre toute affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou qui pourraient être conduites, directement ou indirectement au profit de la compagnie, ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie;

Faire des conventions pour le partage des bénéfices, union d'intérêts, concessions réciproques ou autres, avec toutes personnes et aucune d'elles, compagnie et corporation exerçant ou croyant exercer ou ayant l'intention d'exercer ou d'entreprendre toute affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou qui pourraient être conduites, directement ou indirectement au profit de la compagnie, ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie;

Faire des conventions pour le partage des bénéfices, union d'intérêts, concessions réciproques ou autres, avec toutes personnes et aucune d'elles, compagnie et corporation exerçant ou croyant exercer ou ayant l'intention d'exercer ou d'entreprendre toute affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou qui pourraient être conduites, directement ou indirectement au profit de la compagnie, ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie;

Faire des conventions pour le partage des bénéfices, union d'intérêts, concessions réciproques ou autres, avec toutes personnes et aucune d'elles, compagnie et corporation exerçant ou croyant exercer ou ayant l'intention d'exercer ou d'entreprendre toute affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou qui pourraient être conduites, directement ou indirectement au profit de la compagnie, ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie;

Faire des conventions pour le partage des bénéfices, union d'intérêts, concessions réciproques ou autres, avec toutes personnes et aucune d'elles, compagnie et corporation exerçant ou croyant exercer ou ayant l'intention d'exercer ou d'entreprendre toute affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou qui pourraient être conduites, directement ou indirectement au profit de la compagnie, ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie;

Faire des conventions pour le partage des bénéfices, union d'intérêts, concessions réciproques ou autres, avec toutes personnes et aucune d'elles, compagnie et corporation exerçant ou croyant exercer ou ayant l'intention d'exercer ou d'entreprendre toute affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou qui pourraient être conduites, directement ou indirectement au profit de la compagnie, ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie;

Faire des conventions pour le partage des bénéfices, union d'intérêts, concessions réciproques ou autres, avec toutes personnes et aucune d'elles, compagnie et corporation exerçant ou croyant exercer ou ayant l'intention d'exercer ou d'entreprendre toute affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou qui pourraient être conduites, directement ou indirectement au profit de la compagnie, ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie;

Faire des conventions pour le partage des bénéfices, union d'intérêts, concessions réciproques ou autres, avec toutes personnes et aucune d'elles, compagnie et corporation exerçant ou croyant exercer ou ayant l'intention d'exercer ou d'entreprendre toute affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou qui pourraient être conduites, directement ou indirectement au profit de la compagnie, ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie;

Faire des conventions pour le partage des bénéfices, union d'intérêts, concessions réciproques ou autres, avec toutes personnes et aucune d'elles, compagnie et corporation exerçant ou croyant exercer ou ayant l'intention d'exercer ou d'entreprendre toute affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou qui pourraient être conduites, directement ou indirectement au profit de la compagnie, ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie;

Faire des conventions pour le partage des bénéfices, union d'intérêts, concessions réciproques ou autres, avec toutes personnes et aucune d'elles, compagnie et corporation exerçant ou croyant exercer ou ayant l'intention d'exercer ou d'entreprendre toute affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou qui pourraient être conduites, directement ou indirectement au profit de la compagnie, ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie;

Faire des conventions pour le partage des bénéfices, union d'intérêts, concessions réciproques ou autres, avec toutes personnes et aucune d'elles, compagnie et corporation exerçant ou croyant exercer ou ayant l'intention d'exercer ou d'entreprendre toute affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou qui pourraient être conduites, directement ou indirectement au profit de la compagnie, ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie;

Faire des conventions pour le partage des bénéfices, union d'intérêts, concessions réciproques ou autres, avec toutes personnes et aucune d'elles, compagnie et corporation exerçant ou croyant exercer ou ayant l'intention d'exercer ou d'entreprendre toute affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou qui pourraient être conduites, directement ou indirectement au profit de la compagnie, ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie;

Faire des conventions pour le partage des bénéfices, union d'intérêts, concessions réciproques ou autres, avec toutes personnes et aucune d'elles, compagnie et corporation exerçant ou croyant exercer ou ayant l'intention d'exercer ou d'entreprendre toute affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou qui pourraient être conduites, directement ou indirectement au profit de la compagnie, ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie;

Faire des conventions pour le partage des bénéfices, union d'intérêts, concessions réciproques ou autres, avec toutes personnes et aucune d'elles, compagnie et corporation exerçant ou croyant exercer ou ayant l'intention d'exercer ou d'entreprendre toute affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou qui pourraient être conduites, directement ou indirectement au profit de la compagnie, ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie;

Faire des conventions pour le partage des bénéfices, union d'intérêts, concessions réciproques ou autres, avec toutes personnes et aucune d'elles, compagnie et corporation exerçant ou croyant exercer ou ayant l'intention d'exercer ou d'entreprendre toute affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou qui pourraient être conduites, directement ou indirectement au profit de la compagnie, ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie;

Faire des conventions pour le partage des bénéfices, union d'intérêts, concessions réciproques ou autres, avec toutes personnes et aucune d'elles, compagnie et corporation exerçant ou croyant exercer ou ayant l'intention d'exercer ou d'entreprendre toute affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou qui pourraient être conduites, directement ou indirectement au profit de la compagnie, ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie;

Faire des conventions pour le partage des bénéfices, union d'intérêts, concessions réciproques ou autres, avec toutes personnes et aucune d'elles, compagnie et corporation exerçant ou croyant exercer ou ayant l'intention d'exercer ou d'entreprendre toute affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou qui pourraient être conduites, directement ou indirectement au profit de la compagnie, ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie;

Faire des conventions pour le partage des bénéfices, union d'intérêts, concessions réciproques ou autres, avec toutes personnes et aucune d'elles, compagnie et corporation exerçant ou croyant exercer ou ayant l'intention d'exercer ou d'entreprendre toute affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou qui pourraient être conduites, directement ou indirectement au profit de la compagnie, ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie;

Faire des conventions pour le partage des bénéfices, union d'intérêts, concessions réciproques ou autres, avec toutes personnes et aucune d'elles, compagnie et corporation exerçant ou croyant exercer ou ayant l'intention d'exercer ou d'entreprendre toute affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou qui pourraient être conduites, directement ou indirectement au profit de la compagnie, ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie;

Faire des conventions pour le partage des bénéfices, union d'intérêts, concessions réciproques ou autres, avec toutes personnes et aucune d'elles, compagnie et corporation exerçant ou croyant exercer ou ayant l'intention d'exercer ou d'entreprendre toute affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou qui pourraient être conduites, directement ou indirectement au profit de la compagnie, ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie;

Faire des conventions pour le partage des bénéfices, union d'intérêts, concessions réciproques ou autres, avec toutes personnes et aucune d'elles, compagnie et corporation exerçant ou croyant exercer ou ayant l'intention d'exercer ou d'entreprendre toute affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou qui pourraient être conduites, directement ou indirectement au profit de la compagnie, ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie;

Faire des conventions pour le partage des bénéfices, union d'intérêts, concessions réciproques ou autres, avec toutes personnes et aucune d'elles, compagnie et corporation exerçant ou croyant exercer ou ayant l'intention d'exercer ou d'entreprendre toute affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou qui pourraient être conduites, directement ou indirectement au profit de la compagnie, ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie;

Trotwood Richards, tous trois comptables; Paul du High Richards, commissaire; et Walter Joseph MacDonal, agent, de la ville de Montréal, pour les objets suivants:

Acquérir et exploiter comme un commerce en opération les affaires actuellement conduites, à Montréal, par Walter Bruce Scroggie, sous la raison sociale et l'appellation de Delmar Company;

Fabriquer, acheter ou autrement acquiescer, vendre ou autrement disposer de toutes sortes de marchandises, denrées, effets, et généralement transiger de toutes espèces de biens, meubles ou immeubles, susceptibles de propriété, et faire le commerce de magasin à rayons;

Faire le commerce d'imprimerie, publication, lithographie, gravure, stéréographie, électrotypie, gravure en relief, librairie et reliure, édition de musique, fabrication de papeterie, enveloppes, boîtes de cartons, articles de bureau, manufactures, agents d'annonces, commerçants et vendeurs d'enveloppes, fournitures de bureau et autres fournitures;

Acheter, vendre, manufacturer, commercer, travailler et trafiquer de matériel, mécanisme, outils, fournitures, fixtures nécessaires, et de tous articles requis, en usage ou s'y rapportant, ou qui peuvent ou pourraient être employés en rapport avec les dits métiers et commerce ou chacun d'eux;

Manufacturer, acheter, vendre, trafiquer et faire le commerce de phonographes, gramophones et autres semblables ainsi que les records utilisés avec icelles;

Acheter, vendre et faire le commerce d'instrument de musique de toute sorte;

Acheter, vendre, trafiquer et faire commerce des marques de commerce, licences, permis et autres conférant un droit exclusif ou non ou un privilège limité à leur usage; ou encore secret, ou autre information se rapportant à toute invention susceptible de servir aux fins de la compagnie ou dont l'acquisition pourrait bénéficier à la compagnie;

Acquiescer à l'acquisition de la compagnie ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie;

Faire des conventions pour le partage des bénéfices, union d'intérêts, concessions réciproques ou autres, avec toutes personnes et aucune d'elles, compagnie et corporation exerçant ou croyant exercer ou ayant l'intention d'exercer ou d'entreprendre toute affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou qui pourraient être conduites, directement ou indirectement au profit de la compagnie, ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie;

Faire des conventions pour le partage des bénéfices, union d'intérêts, concessions réciproques ou autres, avec toutes personnes et aucune d'elles, compagnie et corporation exerçant ou croyant exercer ou ayant l'intention d'exercer ou d'entreprendre toute affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou qui pourraient être conduites, directement ou indirectement au profit de la compagnie, ou d'acquiescer à l'acquisition de la compagnie ou d'acqu